5e Année, N° 94 - 15 Décembre 1929

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

Prix : 2 francs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

SOMMAIRE :

Après les deux Congrès Confédéraux

L'AUTONOMIE SYNDICALE, FORMULE D'AVENIR

(Suite et fin)

par Pierre MONATTE

PARMI NOS LETTRES : Après la grève des verriers du Sud-Est. — Brève réponse à « l'Emancipateur ». — Les « pires acrobaties ». — La baisse du vin à Narbonne.

Choses d'Amérique

LE CONGRÈS DE CLEVELAND

par Georges AIRELLE

A TRAVERS LES LIVRES : **Introduction à la Vie Socialiste**, par Jules Destrée (A. Richard). — **Témoins**, par J.-N. Cru (E. Reynier). — **Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France**, par Henri Sée (A. Richard).

NOTES ECONOMIQUES : La « collectivisation » de l'agriculture en Russie. — La Banque Ouvrière et Paysanne et les actions fictives (**R. Louzon**).

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME : Le Comité National de la C. G. T. U. (**M. Chambelland**). — Dans la 16e U. R. : le bureau est mis en minorité (**Jean Cornec**). — Contre l'abus des fonds confédéraux.

FAITS ET DOCUMENTS : Les Faits de la quinzaine. — La déclaration du « Cri du Peuple ».

Administration et Rédaction : 54, rue du Château-d'Eau -:- PARIS (10e)

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste
(Paraissant le 1er et le 15)

Rédaction et Administration :
54, rue du Château-d'Eau, PARIS-Xe

Téléphone : Botzaris 21-32

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

ÉTUDES, ENQUÊTES, MONOGRAPHIES, DOCUMENTS,

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte)
Les Notes Economiques (R. Louzon)
La Renaissance du Syndicalisme (Par les militants de la Ligue Syndicaliste)
Parmi nos Lettres (De tout et de tous)
A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giauffret, (A. Richard, etc.)
Lettres de l'Internationale (De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)
Faits et Documents

COLLABORATEURS

G. Airelle, E. Allot, J. Aufrère, J. Baldacci, E. Berth, Marthe Bigot, M. Chambelland, J. Cévenol, F. Charbit, J. et J. Cornec, V. Delagarde, Max Emile, Finidori, H. Fulconis, A. Garnery, B. Giauffret, Max Eastman, Jean Glaive, V. Godonnèche, R. Hagnauer, G. Lacoste, F. Loriot, R. Louzon, A. Mahouy, L. Marzet, J. Mesnil, P. Monatte, G. Nicolas, J. Péra, R. W. Postgate, A. Richard, A. Rosmer, R. Rouviane, C. Talès, A. Thévenon, G. Thomas, A. Villeval, etc., etc...

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois..... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à M. Chambelland, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : *Révolution Prolétarienne* 734-99).

PERMANENCE POUR LA REDACTION ET L'ADMINISTRATION :
Tous les après-midi, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures

La Ligue Syndicaliste

SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationle syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice Chambelland, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

CONSERVEZ LA COLLECTION DE LA « REVOLUTION PROLETARIENNE »

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Il reste un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927, 1928.

Les numéros d'une année : **40 francs.**

Reliés « Selflior » : **48 fr. 50 (franco 50 fr. 50).**

Reliez vous-mêmes "La Révolution Prolétarienne"
"LE SELFLIOR"

Système perfectionné de reliure automatique
est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 9 fr.

France ..... 11 fr.
Etranger ..... 14 fr.

Vous qui collectionnez la « R. P. », utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

APRÈS LES DEUX CONGRÈS CONFÉDÉRAUX (1)

L'autonomie syndicale, formule d'avenir

Jamais je n'aurais supposé que l'autonomie syndicale défrisât tant de gens! Il y en a de toutes les catégories et de toutes les couleurs.

Ceux qui partent en guerre hardiment contre elle. Ceux qui la violent tout en protestant de leur infini respect pour elle. Ceux qui ne savent plus et ne veulent pas savoir si elle est utile ou inutile, bonne au mauvaise, révolutionnaire ou réformiste. Ceux qui voudraient bien l'aimer mais qui se demandent si elle mérite tant que cela qu'on se fasse traquer, peut-être « triquer » pour elle.

Tous sont plus ou moins furieux que se soit manifesté, tant dans la C. G. T. que dans la C. G. T. U., un courant favorable à l'indépendance syndicale, un courant de fond difficile à barrer, impossible à refouler et qui reviendra battre avec plus de vigueur la digue dressée contre lui dans l'un et l'autre secteur ouvrier.

Au Congrès de la C. G. T., que des militants comme Bastien ou Le Pen, ou notre ami Thévenon, ou Jeannin même aient dit ce qu'ils ont dit, cela n'apprenait rien de neuf et n'avait pas d'autre importance que de montrer que l'esprit révolutionnaire n'est pas mort dans la C. G. T.; c'était loin d'avoir la signification des interventions de militants de la majorité demandant eux-mêmes que soient rompus les liens les plus criards, sinon les plus forts, qui attachent la C. G. T. aux Pouvoirs publics et qui font des syndicats des auxiliaires du gouvernement.

Que Milan, le secrétaire fédéral de la Chapellerie, demande à Jouhaux de ne plus accepter de mandats gouvernementaux et de s'en tenir à des mandats syndicaux, donnés, fixés, contrôlés par l'organisation syndicale, voilà du nouveau et quelque chose de significatif. Que Liochon, le secrétaire fédéral du Livre, s'alarme de certaine cuisine politique qui peut jeter demain la C. G. T. dans une crise de participation ministérielle, voilà qui n'est pas moins significatif. Certes, ce n'est pas encore l'indépendance reconquise à l'égard du gouvernement — il s'en faut, même, — mais c'est un premier pas qu'il faut enregistrer avec autant de plaisir que de surprise.

Si des réformistes avérés comme Milan et Liochon en sont là, ont été amenés là par les événements et par l'état d'esprit de leurs fédérés, on doit pouvoir attendre davantage des militants confédérés en qui demeure sous la cendre un peu de foi révolutionnaire, et plus encore de ces révolutionnaires qui, par discipline syndicale étaient restés à la C. G. T., et de ceux qui n'ont pas su tenir à la C. G. T. U., ou qu'elle n'a pas su garder, et qui sont retournés ces dernières années à la C. G. T. On doit surtout attendre beaucoup plus de cette masse de syndiqués qui, suivant le mot de Milan, ne risque pas de s'embourgeoiser même si ses chefs le deviennent, et qui forme un morceau, un morceau important, du mouvement syndical français coupé en deux par la scission de 1922.

Que la C. G. T. roule toujours plus bas dans la collaboration gouvernementale, cela sert l'intérêt des dirigeants du parti communiste et de la C. G. T. U. Ils font tout pour l'y pousser. Mais cela ne sert pas l'intérêt de la classe ouvrière, cela le dessert. Tout comme le dessert la démolition de la C. G. T. U. sous l'effort des communistes. Monmousseau peut souhaiter que la peste ravage la C. G. T. et Jouhaux peut se réjouir qu'elle tue tout dans la C. G. T. U., nous souhaitons, au contraire, que chacune se guérisse de la maladie qui la ronge; c'est leur retour à la santé à l'une et à l'autre qui sera profitable à la classe ouvrière et qui rendra possible l'unité syndicale.

Tous les matins, Morel se frotte les mains dans le *Peuple*, à l'idée que la crise que traverse présentement la C. G. T. U. marque sa fin, dans laquelle il voit le juste châtiment des hommes qui reprochèrent aux dirigeants de la C. G. T. de la déshonorer en apportant, de 1914 à 1918, leur appui à la guerre jusqu'au bout, en s'attachant alors et depuis par mille liens, dorés ou non, de la patte au cou, aux œuvres de collaboration de classe. La C. G. T. U. peut finir lamentablement, cela ne prouvera pas que nous ayons eu tort de 1914 à maintenant. L'opposition syndicaliste de guerre et d'après-guerre est une chose, et la C. G. T. U. en est une autre. Mais rien ne dit que celle-ci soit à sa fin. Il lui a fallu de sacrées forces pour résister comme elle l'a fait jusqu'ici, aux maladies qui se sont abattues sur elle. Peut-elle surmonter la dernière? Pourquoi pas?

La résolution reconnaissant le parti communiste comme l'avant-garde dirigeante du mouvement ouvrier, votée au Congrès de la Grange-aux-Belles, aurait certainement pour effet de finir d'affaiblir la C. G. T. U. Mais on ne peut la regarder comme définitivement acquise; elle fait l'objet de discussions plus ardentes et plus larges après le vote qu'avant. Une minorité importante s'était montrée résolue à ne pas se laisser diriger ainsi; depuis que le Congrès est fini, il n'est pas de quinzaine où quelque organisation ne quitte les rangs de la majorité, comprenant que celle-ci mène la C. G. T. U. à la catastrophe.

Ce n'est pas une besogne aussi simple qu'il peut le paraître à Moscou, de convaincre les syndicats unitaires français qu'ils sont incapables de se diriger eux-mêmes, qu'ils ont besoin que quelqu'un les dirige du dehors, et que le quelqu'un tout désigné pour remplir ce rôle, c'est le parti communiste.

C'est une besogne d'autant plus difficile que voilà une chanson assez peu goûtée des syndicats français. Les syndicats des autres pays, y compris ceux de Russie, l'aiment-ils tant que cela? Ce serait à voir. Besogne d'autant plus difficile encore que les mérites du parti communiste français sont tout le contraire d'éclatants.

Aussi pour faire oublier ce qu'a de déplaisant ce mariage imposé par violence, on a trouvé un bon moyen, c'est de montrer surtout l'envers de la médaille, de parler de l'ennui pour les syndicats de se conduire seuls et d'être maîtres chez eux. Nulle part ils ne savent ou ne veulent marcher seuls, nous dit-on. On nous a même assuré que l'autonomie syndicale était une formule du passé, une formule souillée,

(1) Voir la *R. P.* n° 92 et n° 93.

usée, dangereuse. L'indépendance syndicale constitue, d'après l'église bolchévique, un péché si grave qu'il entraîne la damnation éternelle dans l'autre monde et dans celui-ci la flétrissure comme contre-révolutionnaire.

Nous n'avions pas été surpris d'être flétris comme tels par les grands prêtres de l'orthodoxie communiste ; une fois de plus ne tire pas à conséquence. Mais nous avons été désagréablement surpris de l'être aussi par les chefs de l'opposition communiste et par Trotsky notamment. Les uns et les autres sont complètement d'accord sur ce point. L'opposition communiste croit comme l'I. C. au rôle dirigeant des partis et au rôle de dirigé des syndicats. Nous ne le croyons pas, nous ne pouvons pas le croire. Voilà dix ans que les partis sont à l'œuvre, jouissant d'une influence sinon incontestée, au moins prépondérante. Ces dix années nous ont réappris toute la valeur de l'action autonome des syndicats, de sa valeur socialiste ou communiste, de sa valeur révolutionnaire.

Vous ne faites qu'une besogne de critique, une besogne négative, nous disent certains. Ils sont bien bons. Vouloir que les syndicats ouvriers n'acceptent pas une direction extérieure, qu'ils trouvent en eux-mêmes cette direction, n'est-ce pas affirmer une volonté positive et créatrice, n'est-ce pas montrer, pour des contre-révolutionnaires, une singulière confiance dans le rôle révolutionnaire de la classe ouvrière ?

Formule du passé

L'autonomie syndicale serait une formule usée, discréditée ; elle serait condamnée en France et ailleurs par l'expérience du mouvement ouvrier révolutionnaire ; il n'y aurait nulle part au monde de syndicats révolutionnaires en dehors de l'influence des partis communistes et de l'I. S. R. L'autonomie syndicale a pu répondre aux besoins d'une période du mouvement syndical français d'avant-guerre, mais elle ne répond plus à rien aujourd'hui. En somme elle a été un « accident » du mouvement français.

Ce que la presse bolchévique s'est habituée à présenter sous le nom d'anarcho-syndicalisme, — ne faisant d'ailleurs que reprendre là encore l'héritage social-démocrate, sa chemise sale et son vocabulaire — n'est qu'une caricature grotesque de ce que fut le syndicalisme révolutionnaire. Nous avons connu à Paris, avant-guerre, un certain nombre de ces correspondants de la presse social-démocrate étrangère, dont chaque lettre à leurs journaux était un modèle d'incompréhension de notre mouvement et un ramassis de calomnies. Quelques-uns sont devenus de bons communistes et continuent leurs exercices d'autrefois. Ils ont fait des petits. Rien ne leur donne mieux l'air de masquer leur ignorance de l'histoire du mouvement ouvrier que d'allonger un petit coup de pied à l'anarcho-syndicalisme d'autrefois, à ses formules et à sa tactique stériles.

Il leur suffit, d'ailleurs, de parler d'anarchisme pour que la cause soit entendue. Les communistes d'aujourd'hui n'ont pas pris la peine de lire l'*Etat et la Révolution* de Lénine. Heureusement pour Lénine. Sans quoi lui-même ne couperait pas au reproche d'anarchisme. Mais le syndicalisme révolutionnaire ne trouvait pas plus grâce devant les anarchistes que devant les social-démocrates. Même ceux des anarchistes qui se sont plus particulièrement consacrés au mouvement syndical étaient regardés comme de bien mauvais anarchistes. Une de mes grandes surprises, à mon arrivée à Paris, en 1902, ce fut d'entendre avec quel mépris on parlait de Pelloutier dans certains milieux libertaires. L'anarchisme de Pelloutier était, en effet, d'une famille intellectuelle si différente de la leur. Non seulement sur le problème de l'organisation ouvrière, mais sur la conception même de la révolution et de l'organisation de la production au lendemain, le désaccord devait s'approfondir entre la branche anarchiste venue en ligne directe de la Première Internationale et une théorie anarchiste dégénérescente.

Celui des anarchistes qui, après Pelloutier, a le plus agi sur le syndicalisme, c'est évidemment le père Peinard. Le rôle de Pouget aura consisté, non à adapter l'anarchisme au mouvement ouvrier, mais à exprimer la pensée qui se dégageait de l'expérience d'un groupe d'hommes pris par l'action, cette expérience d'un mouvement ayant absorbé et fondu en lui des éléments venus de quatre ou cinq écoles révolutionnaires différentes : du blanquisme, du guesdisme, de l'allemanisme, de l'anarchisme ; du corporatisme aussi. Pouget, grâce à sa connaissance du mouvement et des hommes a été le porte-plume fidèle du syndicalisme révolutionnaire à sa plus haute période. Ce n'est pas un rôle sans utilité ni sans importance. Mais l'anarcho-syndicalisme n'est qu'un mot inventé hier pour caricaturer le syndicalisme révolutionnaire par les social-démocrates et repris maintenant, dans le même but, par nos bolchéviks à la noix.

Le syndicalisme révolutionnaire serait historiquement condamné comme ayant correspondu à une période où florissait le petit patronat, où la lutte était plus morcelée, moins massive, moins dure, où le prolétariat lui-même entouré d'un monde petit-bourgeois était inconsciemment imprégné d'une idéologie petite-bourgeoise. Que viendrait faire ce revenant dans la France du gros capitalisme contemporain ?

Quelle idée se font donc de la France d'avant-guerre nos social-démocrates de 1929, camouflés en bolchéviks-léninistes ? Le syndicalisme révolutionnaire ne les avait pas attendus pour découvrir le gros capitalisme en France — développé depuis la guerre, c'est entendu, mais dont la base solide existait depuis longtemps — et pour se mesurer avec lui. Ils ignorent la grève générale des mineurs de 1902, celle des bassins du Nord et du Pas-de-Calais de 1906. Le patronat des Houillères n'est guère plus fort ni mieux organisé aujourd'hui qu'à cette époque où il était déjà tout puissant. Ils n'ont jamais entendu parler des grèves de mineurs de fer et de métallurgistes des bassins de Briey et de Longwy, conduites par Merrheim en 1905. C'est là que Merrheim sentit devant lui la force mystérieuse et redoutable du Comptoir de Longwy et derrière celui-ci du Comité des Forges venu l'appuyer. L'essor du Comité des Forges date précisément de ce moment. Si le syndicalisme a sorti des plus affreuses conditions de travail des corporations comme celle des coiffeurs ou comme celles de l'alimentation par la lutte violente contre les bureaux de placement ou pour le repos hebdomadaire, il a mené dans la grande industrie des grèves plus amples, plus décisives que le communisme actuel ne nous en a donné et ne nous en donnera jamais. Grèves des tisseurs d'Armentières, du Textile roannais, grèves d'inscrits, de dockers, grèves de la chaussure de Limoges et de Fougères, grèves de terrassiers et de maçons, grèves d'électriciens, grèves de bûcherons, grèves de vignerons. Les grandes grèves des postiers en 1908, des cheminots en 1910 n'étaient-elles pas un prolongement de la vague du 1er mai 1906 soulevée par le syndicalisme révolutionnaire ? Nos communistes se lèvent un peu tard pour découvrir la France de la grande industrie et du gros patronat.

Le syndicalisme révolutionnaire était si peu préparé à suivre le développement du capitalisme et à y adapter ses formes d'organisation et ses méthodes de lutte que c'est lui, il y aura bientôt trente ans, qui procéda à la transformation des Fédérations de métier en Fédérations d'industrie. Il resserrait déjà,

mais moins à l'aveuglette et moins mécaniquement.

Le syndicalisme révolutionnaire imprégné d'une idéologie petite-bourgeoise ? S'il est un mouvement qui ait veillé avec un soin jaloux à se défendre contre les infiltrations bourgeoises, à se garder l'esprit ouvrier, c'est bien lui. Il n'aurait jamais admis comme profession le fait d'être révolutionnaire et créé le « révolutionnaire professionnel », précieux quand il est restreint à quelques individualités exceptionnelles, mais si dangereux lorsqu'il tend à former un clergé révolutionnaire. Le syndicalisme admettait le fonctionnarisme syndical, mais il entendait que ses fonctionnaires, que ses chefs vivent de la même vie que les ouvriers de leur corporation et qu'ils se replongent à l'usine après un temps de fonctionnarisme syndical.

C'est de lui qu'est sorti le « refus de parvenir » comme c'est du communisme qu'est partie cette ruée vers les postes de généraux, de commandants, d'adjudants de l'armée ouvrière, cette ruée vers les postes à venir de commissaires du peuple. Si bien que je me demande, quand je les entends hurler après Chambelland et ses soi-disant quarante ans de paix sociale, s'ils ne lui en veulent pas surtout de leur enlever ainsi le pain de la bouche, les galons de la manche, de briser leur brillante carrière.

Le syndicalisme révolutionnaire se serait appuyé, hier comme aujourd'hui, sur l'aristocratie ouvrière, sur l'ouvrier professionnel, en négligeant et méprisant le non-qualifié, le manœuvre. Il faut ne rien connaître de la pratique des luttes ouvrières, et ne pas savoir davantage ce qu'est le syndicalisme, pour prétendre pareille chose. Nul n'a réagi autant que le syndicalisme révolutionnaire contre ce que nous appelions le corporatisme étroit, travaillé davantage à entraîner dans la lutte les ouvriers non qualifiés et mieux aidé les ouvrières à faire tomber certaines barrières corporatives.

Mais l'ouvrier qui lutte à l'atelier, qui revendique, qui se fait respecter c'est, d'une manière générale, l'ouvrier qualifié, fort de sa capacité professionnelle, conscient de sa valeur de producteur; le manœuvre, craignant davantage pour sa place, ayant peur de n'en pas trouver facilement une autre est, en général, plus passif. D'où le fait que les éléments agissants aient compris surtout des ouvriers qualifiés. Aussi le syndicalisme révolutionnaire n'a-t-il jamais tendu à dresser le manœuvre contre l'ouvrier qualifié, mais à les souder ensemble le plus possible. Aujourd'hui encore, dans la métallurgie comme dans les produits chimiques, on ne pourra organiser les travailleurs non qualifiés qu'en les encadrant par des ouvriers professionnels, mieux capables de se défendre et de s'imposer dans l'usine. En opposant le manœuvre à l'ouvrier de métier, en fouettant de bas sentiments de jalousie, comme il tend à le faire, le communisme n'obtiendra aucun résultat d'organisation et ne fera que diviser davantage la classe ouvrière. Dans ce domaine encore il applique à rebours sa devise : classe contre classe, de manière à diviser régulièrement la classe ouvrière et à l'affaiblir devant la classe bourgeoise. Grave faute aujourd'hui, plus grave faute encore si l'on pense à demain et à l'organisation de la production, impossible sans ouvriers qualifiés, conscients de leur devoir de producteurs. Une société communiste ne peut être bâtie ni par des esclaves ni par des ouvriers ne connaissant pas leur métier.

Le syndicalisme révolutionnaire s'était formé en France à travers des dizaines d'années d'expérience de la classe ouvrière, après épuisement de la confiance dans le patronat, dans les pouvoirs publics, dans les partis politiques. C'est après essai de tous les systèmes du moindre effort que la classe ouvrière était arrivée à la conception de l'action directe et de l'autonomie syndicale, qui signifie confiance d'abord, confiance surtout dans l'action syndicale. De là la reconnaissance du syndicat comme le groupement essentiel de la classe ouvrière.

Il est exact qu'après avoir durement bataillé pour s'imposer et se faire reconnaître, le syndicalisme une fois maître du terrain ne sut pas le cultiver aussi bien qu'il l'eût fallu ; peut-être ne sut-il pas le défendre contre ceux qui, abandonnant les moyens brutaux de conquête, recoururent aux mouvements d'enveloppement. Une fois de plus le vainqueur fut absorbé par le vaincu. Une fois de plus, à la période héroïque d'un mouvement succéda une période politicienne.

La vague de luttes qui avait porté le syndicalisme se retirait après 1910 ; une crise intérieure, née à propos de la Maison des Fédérations, ravageait les cadres de la C. G. T., tandis que l'ardeur syndicaliste du début était remplacée là par une variété d'esprit insurrectionnel, ailleurs par une variété d'esprit politicien, l'esprit politicien syndical.

La génération combative était épuisée ; Griffuelhes, Pouget, Delesalle, Garnery, nombre d'autres, se mettaient à l'écart. La guerre vint. La crise qui minait notre syndicalisme était mise à nu. Marquons cependant que, dans ce pays, il ne se trouva dès août 1914 que des syndicalistes révolutionnaires pour demeurer internationalistes et affirmer leur opposition à la guerre. Personne dans le parti socialiste, sauf Dunois, qui était d'ailleurs un ancien syndicaliste.

Une faillite autrement grave que celle du syndicalisme révolutionnaire se produisait alors, la faillite de la social-démocratie qui détenait l'hégémonie dans le mouvement ouvrier européen, qui régentait l'Internationale socialiste comme l'Internationale syndicale.

Non, la formule de l'autonomie syndicale n'est pas usée. Elle n'a pas su, dans une première période, se réaliser pleinement. L'expérience ouvrière, après maints détours, est en train de revenir à elle, de la ressaisir. Se réalisera-t-elle mieux cette fois ? Cela dépend de bien des conditions. Mais je n'hésite pas à dire que l'autonomie syndicale est le seul terrain ferme que possède le mouvement syndical français pour sortir du bourbier, des bourbiers où il patauge maintenant.

Ce n'est pas une formule usée, c'est une formule du présent et plus encore de l'avenir.

Ceux qui constatent que présentement tous les mouvements syndicaux internationaux sont sous l'influence des partis communistes feraient bien de constater que là où les partis communistes opèrent depuis un certain nombre d'années, il n'y a pas grand'chose en fait de mouvement syndical révolutionnaire. Nous avons été assez nombreux, en 1919, à applaudir le vieux Tom Mann quand il a déclaré que bolchevisme, spartakisme, syndicalisme désignaient une même chose. Combien d'entre nous, par tous pays, pourraient le redire en 1929 ? Les mouvements syndicaux révolutionnaires se dégageront des partis communistes, sinon ils en mourront.

Où donc est ce guide ?

Quand Trotsky affirme que le parti communiste est le guide de la classe ouvrière dans toutes les sphères de sa lutte et par conséquent dans le domaine syndical, je me demande de quel parti communiste il veut parler, du parti réel, tel qu'il est, ou d'un parti idéal, mais qui n'existe pas.

Si c'est du parti réel, pour nous du parti français tel que nous l'avons vu et tel que nous le voyons journellement, merci bien ! Cet homme saoul, inca-

pable de se conduire lui-même, qui va dans l'existence en faisant de grands zigzags, n'a vraiment aucun titre à conduire qui que ce soit.

Il a su si bien conduire sa propre organisation qu'il l'a autant dire détruite. Ne parlons pas de ses effectifs : il ne sait pas lui-même s'il lui reste 13.000 membres. Toute sa force reste dans son influence au sein des organisations sympathisantes. Malgré qu'un foyer soit éteint, la chambre peut garder encore une certaine chaleur. Mais le froid vient vite. Ainsi du parti communiste. Son feu s'éteint. Combien d'organisations sont déjà mortes autour de lui, de l'A. R. A. C. à la Fédération des Mal-Lotis.

La sûreté de son coup d'œil ? Déjà, en 1924, il racontait que la Révolution était là ; en son nom, Treint, Vaillant-Couturier, Doriot proclamaient que la France était sur le seuil de l'insurrection. Où sont Treint et Vaillant-Couturier ? Doriot n'a échappé qu'à grand' peine au limogeage ? Et c'est lui qui joue momentanément les procureurs contre les « six », après avoir été leur chef fractionnel il y a un an, en attendant de redevenir un accusé, en attendant que se réalise peut-être la prédiction de Staline, suivant laquelle si jamais il y a un fascisme français, Doriot sera l'un des premiers à s'y rallier. L'individu, en effet, personnifie à merveille ce type de militants fabriqués en série par l'Internationale communiste, qui sont dans le mouvement pour y jouer un rôle de chef, rien qu'un rôle de chef, et qui, peu à peu, se disent : qu'importe le mouvement, qu'importe la cause à servir pourvu qu'on y tienne un rôle de chef. Ils se moquent pas mal de l'intérêt de la classe ouvrière et de la révolution faite pour les prolétaires.

En 1924-25, nous avons dit déjà que le moment était non à la prise du pouvoir, mais au travail d'organisation. Nous avons été pour cela traités de contre-révolutionnaires. Mais les années, et surtout les périodes propices à l'organisation, une fois perdues, le sont bien. Non seulement la force d'alors n'a pas été maintenue, à plus forte raison accrue, mais elle a terriblement décru.

« Mais vous y étiez, dans ce parti, peut-on m'objecter. Vous avez votre part initiale de responsabilité. Vous avez même contribué largement à entraîner les syndicats dans son sillage. Les anarchistes avaient donc raison contre vous en 1922-1923. Ils ne se gênent d'ailleurs pas pour demander des comptes à ceux qui compromirent autrefois le mouvement syndical et qui se présentent aujourd'hui comme ses sauveurs. »

Les anarchistes auraient en effet raison contre nous si ce qu'est aujourd'hui le parti communiste devait être fatalement. Mais il pouvait fort bien être autre chose. J'ai pensé, lorsque j'y suis entré, lorsque, le dernier de tous mes amis, j'y ai adhéré, qu'il pouvait être autre chose, que je pouvais contribuer à ce qu'il soit autre chose. On m'avait assez dit : « Pourquoi n'y entrez-vous pas pour aider à en faire un parti ouvrier et à le guérir de son parlementarisme ? » Et j'y entrai au milieu de 1923. Sans la mort de Lénine, en janvier 1924, et la crise du parti russe qui la suivit, sans ce qu'on a appelé la bolchévisation, le parti communiste français serait-il aujourd'hui tout différent qu'il n'est ? C'est probable. Je ne dis pas certain. Mais à ce moment, c'est ce que nous pensions, mes amis et moi. Nous n'avions aucune confiance dans le parti français, mais nous en avions une entière dans l'Internationale communiste. Depuis, nous avons bien déchanté. Je me demande même si, Lénine vivant, l'Internationale poursuivant sa tâche sans les à-coup qu'elle a connus, nous n'aurions pas été amenés progressivement à la même situation, obligés de nous élever contre elle, en raison de sa volonté de domestication des syndicats.

Je me le demande de plus en plus quand je vois des hommes comme Trotsky reprendre mot pour mot en 1929, le catéchisme des bolchévisateurs à l'égard des syndicats.

En tout cas, au moment où nous étions au parti, nous avons fait une autre tâche que celles qu'ordonne la bolchévisation. Facile à dire ? Aussi facile à prouver. Je disais en toutes lettres dans la résolution sur la question syndicale présentée au Congrès de Lyon du parti communiste en 1924 :

« C'est l'action contre le capitalisme qui assainira l'atmosphère syndicale. C'est l'action pour des objets concrets qui redonnera confiance en elle-même à la classe ouvrière. C'est dans l'action que les travailleurs reformeront leur unité syndicale.

« Ainsi qu'il l'a proclamé dans la résolution de son dernier Conseil national, le *Parti n'entend pas se substituer aux syndicats dans l'action, pas plus que s'immiscer dans leur vie administrative*, mais il proclame aussi que c'est le devoir des syndiqués communistes d'impulser les syndicats vers l'action, de dépêtrer le mouvement syndical des querelles funestes où il s'enlise. ».

Quelques mois plus tard, dans la toute première période de la bolchévisation, je répondais à Treint dans le *Bulletin Communiste* (9 mai 1924) :

« Il ne suffit pas de parler toujours de syndicalisme de masse, il faut comprendre ce que cela signifie et que *la pire erreur* — je ne sais si elle serait de droite ou de gauche, mais je sais qu'elle serait la plus dangereuse — *serait de tomber dans le syndicalisme de secte communiste.*

« ...Nous ne devons pas nous méprendre. *Les cadres de militants des syndicats, les syndiqués nous ont ouvert un crédit qui n'est pas infini.* Bourges a été plutôt la défaite des anarcho-syndicalistes que notre victoire. Les anarcho-syndicalistes se sont montrés comme des saboteurs de l'organisation syndicale, comme des entrepreneurs de scissions perpétuelles et d'insupportables dictateurs. Nous sommes apparus comme la tendance syndicale qui avait le souci de l'organisation, de l'unité, de la liberté des tendances au sein du mouvement syndical. *On a fait confiance à la tendance communiste; mais on l'attend à l'œuvre.* »

On l'attendait à l'œuvre. On l'y a vue. Tout ce que la tendance communiste reprochait à la tendance anarchiste, elle l'a fait. Au lieu de l'enseigne anarchiste que son adversaire voulait accrocher au-dessus de la porte de la C. G. T. U., elle a accroché une enseigne communiste. Le syndicalisme de secte communiste a succédé au syndicalisme de secte anarchiste. La pire erreur qui pouvait être commise a été commise et le plus cocasse, c'est que l'on s'en glorifie.

On l'attendait à l'œuvre et l'on a vu qu'elle n'avait aucun souci de l'organisation, qu'elle bafouait l'unité syndicale, qu'elle n'admettait la liberté des tendances que pour elle seule. Tout comme les anarchistes à la Lecoin et les pseudo-syndicalistes à la Besnard, les communistes à la Monmousseau et à la Semard se sont montrés comme des saboteurs de l'organisation syndicale; ils ont fait perdre à la C. G. T. U., la moitié de ses effectifs. Autant qu'eux, ils méritent d'être appelés des entrepreneurs de scissions et d'insupportables dictateurs. Ont-ils assez dit : « Nous sommes la majorité ; vous, minorité, vous n'avez qu'à vous incliner ou partir. »

Aussi le crédit qu'avaient ouvert à la tendance communiste les militants des syndicats est épuisé. Ils ont l'impression d'avoir été victimes d'une escroquerie morale.

« Camarade Schumacher, écrivait Monmousseau, dans le *Travailleur du Livre de* septembre, personne de nous n'a jamais confié au Parti communiste la direction des syndicats unitaires : c'est la masse des syndiqués unitaires qui, par la voie des assemblées syndicales et des congrès, la lui a confiée. »

La masse des syndiqués unitaires a bon dos. Dans les assemblées générales et les congrès, on est venu lui dire, comme le disait encore Brout à la dernière assemblée générale des Postiers parisiens, que la direction des syndicats unitaires par le parti, que la subordination des syndicats était un bobard fabriqué par les minoritaires. Une fois le vote acquis, passez muscade! Le bobard est bien une réalité. Pour conquérir la C. G. T. U. on s'est affirmé respectueux de l'autonomie syndicale; une fois sa conquête faite, d'un grand coup de pied on envoie promener la formule souillée, usée, dangereuse, et l'on proclame le parti élite dirigeante des syndicats. Tartuffe se démasque et dit : « La maison est à moi. »

C'est là le fameux guide imparti à la C. G. T. U., guide tout qualifié pour la mener dare-dare à la catastrophe.

Si ce n'est pas ce guide-là que Trotsky veut donner, veut infliger aux syndicats français, quel est donc l'autre, où est-il ?

Il n'existe pas ; il est à créer ; le parti idéal est à édifier. Dans la pensée d'un véritable communiste, un tel parti est absolument indispensable et tout le reste doit être subordonné à sa formation. Le véritable communiste, je veux dire celui qui n'est ni un aventurier ni un « faisan », celui qui croit à son système et veut tout y plier, m'a souvent fait penser à Bernard Palissy qui brûlait jusqu'à ses meubles pour découvrir enfin un émail solide ; le communiste, lui, brûle tous ses membles, et même ceux des autres, dans sa poursuite d'un parti communiste.

Que les partisans d'un tel parti le créent, travaillent à le créer, c'est leur affaire ; je n'y trouve pas à redire. Mais qu'ils ne nous demandent pas de faire leur besogne. Et surtout qu'ils ne gâchent pas la nôtre, qu'ils ne s'avisent pas de vouloir brûler nos meubles.

La colère de Trotsky contre la Ligue Syndicaliste, contre la *Révolution Prolétarienne*, s'explique parfaitement par notre refus de recommencer en 1929 ce que nous avons fait en 1919. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas l'aider, lui ni personne, à édifier ce parti communiste idéal.

Que chacun travaille et lutte pour ses idées. Les communistes de parti pour les leurs. Nous, syndicalistes révolutionnaires, qui pensons malgré cela être aussi bons communistes que personne, nous travaillerons pour les nôtres.

Nous avons peut-être fait une bêtise en 1919, mais en 1929 ce serait une grave faute. Notre bêtise de 1919 a coûté cher au mouvement syndical, paraît-il. En tout cas, nous l'avons faite dans l'enthousiasme et la foi en la Révolution russe. Il est probable que si c'était à refaire, nous serions encore capables de nous enthousiasmer pareillement. Je comprends mal la moue de certains révolutionnaires devant une révolution faite ailleurs, suivant un autre gabarit que le leur. Si les anarchistes espagnols ou les anarchistes italiens avaient accompli, avaient pris la tête de la révolution espagnole ou de la révolution italienne, je crois que nous aurions été pareillement enthousiastes, que nous aurions soutenu avec la même ardeur, et en même temps, les uns et les autres. Cela, non sans faire fléchir notre conception du mouvement et de la Révolution. Mais sans abandonner notre droit de leur dire : « Ne nous trompez pas, ne nous bourrez pas le crâne, si vous voulez que nous vous aidions effectivement, si vous voulez aussi que nous profitions de votre expérience, et qu'ainsi, les révolutions à venir bénéficient de vos leçons. »

Est-ce bien sûr que ce soit notre bêtise de 1919 qui ait coûté cher au syndicalisme? Jetons vite un coup d'œil sur les principales étapes.

De 1919 à 1921, nous nous échinons à réorganiser la minorité syndicaliste ; nous voulons redresser la C. G. T. et non la briser. Les résultats de notre travail d'organisation dépassent toute espérance. Patatras ! Contre notre volonté, un tas d'ouvriers de la onzième heure, anarchistes et pseudo-syndicalistes du Pacte, font tomber la minorité dans le piège de la scission. Le lendemain, parachevant leur triste victoire sur nous, ils mettent la main sur les C. S. R., qui en meurent du coup. Quelle est notre faute en tout ça ?

La C. G. T. U. se forme. Sa direction provisoire, émanant du Pacte, se met à accrocher l'enseigne anarchiste et accouche d'un projet de statuts qui bouleverse toute la vie confédérale et lance l'organisation dans l'inconnu. Elle est battue au Congrès de Saint-Etienne sur ces deux points. L'un de ses chefs, Besnard, préconise dès le lendemain de Saint-Etienne, le retour de la minorité à la C. G. T. Il n'est pas suivi, mais par ses violences la minorité force la tendance de la *Vie Ouvrière* à se rapprocher de plus en plus de la tendance communiste. Nouveau Congrès à Bourges. Victoire du bloc de ces deux tendances. Quelle est notre faute en tout ça ?

Troisième étape, depuis Bourges. La tendance communiste dévore la tendance de la *Vie Ouvrière*. La direction communisante, puis communiste, puis bolchévik à tous crins transforme les accords circonstanciels en accord permanent, l'accord permanent en direction unique et la direction unique en direction des syndicats par le parti. Nous sommes exclus du parti, tout au début, pour préjugés syndicalistes ; nous combattons la direction unique et la colonisation des syndicats et nous sommes même à peu près seuls à le faire. Quelle est notre faute en tout ça ?

Quatre années durant, nous avons travaillé dans le désert, sans nous décourager pourtant, sans désespérer, continuant l'effort de cette minorité syndicaliste de guerre et d'après-guerre, sabotée une première fois par la défection de Merrheim et de Dumoulin, sabotée une seconde fois par les anarchistes et par les gens du Pacte (1), sabotée une troisième fois par Monmousseau et les communistes, et qui s'entête à vivre. Elle se développera même si elle parvient à atteindre la terre ferme de l'autonomie syndicale.

Là est le salut pour elle et pour le mouvement syndical tout entier. Pas de syndicalisme de masse sans autonomie syndicale. La direction de la C. G. T. U. par le parti communiste, c'est sa mort à brève échéance. Pas d'unité syndicale sans l'autonomie syndicale. Seule une C. G. T. U. forte et libre contraindra les dirigeants de la C. G. T. à l'unité. Pas de lutte effective classe contre classe sans l'autonomie syndicale, sans l'unité syndicale. Sinon, nous aurons toujours la classe ouvrière divisée en deux morceaux, plus occupés à se déchirer l'un l'autre qu'à attaquer la classe bourgeoise. Pas de socialisme, de communisme, ni de révolution pour les ouvriers sans l'autonomie syndicale. Comment la classe ouvrière serait-elle mûre pour exercer le pouvoir si elle n'était pas mûre depuis longtemps pour gérer ses propres organisations ?

Les syndicats n'ont pas besoin de guide extérieur ; ils doivent le trouver, le former en eux-mêmes. Le plus inexpérimenté de ceux-là vaudra mille fois plus que l'homme saoul que le parti communiste et l'Internationale communiste lui imposent. Laissée libre de se diriger elle-même, la C. G. T. U. ne serait pas

(1) Etre capable d'exercer l'autonomie syndicale, cela veut dire qu'on élabore dans son organisation même, ses règles, ses directives ; qu'elles sortent d'elle. On n'est pas un syndicaliste quand on va faire fabriquer son programme ailleurs, quand on demande par exemple à l'U. S. T. I. C. A. de rédiger le programme des C. S. R., comme le demanda Besnard en 1921.

allée aux trois échecs de ses trois grèves générales. Elle n'aurait pas mis sa maison sens dessus dessous avec les réorganisations administratives ordonnées de Moscou.

Je ne sais pas si l'autonomie syndicale est indispensable dans tous les pays ; ce que je sais c'est qu'elle est indispensable en France si l'on veut un mouvement syndical fort, si l'on veut que la classe ouvrière ne s'abandonne pas et qu'elle relève la tête. Je pense qu'il y a au moins un autre pays où elle rendrait de grands services, c'est l'U. R. S. S. Tant que les syndicats russes n'auront pas l'autonomie syndicale ils seront impuissants à défendre les intérêts des ouvriers russes contre l'appareil de l'industrie d'Etat.

L'indépendance syndicale, comme toutes les autres indépendances, se conquiert de haute lutte. Il faut la mériter, c'est-à-dire être capable de l'exercer. Il faut ensuite la gagner, c'est-à-dire combattre pour l'arracher. Et une fois qu'on l'a arrachée, ne pas s'endormir mais veiller à sa défense.

C'est ainsi que les syndicats français ont à mener deux luttes pour l'indépendance, en attendant la grande lutte pour la libération. Les syndicats de la C. G. T., qui se sont laissé coloniser par le gouvernement, ont fort à faire pour secouer cette domination. Les syndicats de la C. G. T. U., qui se sont laissé coloniser par le parti communiste, commencent sérieusement à se révolter. Mais ce n'est pas aux premiers engagements qu'ils peuvent remporter la victoire. Ils la remporteront, mais il leur faudra de la ténacité et de l'énergie.

P. MONATTE.

Parmi nos Lettres

Après la grève des verriers du Sud-Est

Du camarade Armengol, des Verriers de Lyon, nous avons reçu d'intéressants renseignements sur la récente grève des verriers du Sud-Est :

En ce qui concerne notre situation syndicale, j'aurais beaucoup de choses à te dire, car notre mouvement a fourni l'occasion de mettre en valeur les agissements de nos adversaires de tendance. Herman aurait dû faire quelque chose pour la R. P. *ou le* Cri; *cela aurait servi de documentation aux camarades.*

Il aurait pu nous être utile de montrer l'attitude de ceux qui, préconisant le révolutionnarisme à outrance, n'éprouvent nulle honte en défendant les hommes de leur tendance qui ont eu une attitude piteuse allant jusqu'à la jaunisse. Dans notre conflit, nous avons constaté ce fait paradoxal : les chefs majoritaires ont tenté de justifier les renégats communistes en essayant de salir les militants qui ont fait leur devoir jusqu'au dernier moment.

Peut-être en es-tu informé par la lecture de notre journal corporatif, mais il faudrait en faire une étude destinée aux publications qui sont lues par les camarades des autres corporations.

Nous avons eu, le mois dernier, un Congrès d'autocritique organisé par l'U. R. de la 6e Région où l'on voulait renverser les rôles et les responsabilités. Le « Terrassier de service » n'en a pas fait mention parce que cela a mal tourné pour eux. Dans ce Congrès, on voulait blâmer la Fédération et ma personnalité parce que j'ai été le conducteur du mouvement. Comme je n'ai pas permis que l'U. R. vienne torpiller notre mouvement par un excès de démagogie qui consiste à faire beaucoup de bruit pour n'aboutir qu'à des échecs, c'est pour ce motif qu'on avait eu la courageuse idée de convoquer toutes les verreries afin de nous condamner. Le plus risible, c'est qu'ils essayaient de confondre le conflit avec l'orientation, car pour eux, en confondant les deux questions, cela leur permettait de cacher l'attitude déplorable de leurs acolytes. Le résultat fut celui-ci : 9 voix pour l'ordre du jour que j'ai présenté, ordre du jour de confiance à la Fédération et approuvant l'attitude des camarades qui avaient fait leur devoir jusqu'au bout, et laissant la responsabilité à ceux qui par leur faiblesse avaient fait preuve de manque de révolutionnarisme. 1 *voix contre.*

Brève réponse à « l'Emancipateur »

L'Emancipateur, organe communiste du Cher, ayant incriminé nos camarades du Syndicat Unitaire de l'Enseignement parce que leur bulletin est maintenant imprimé dans une maison ne possédant pas le label syndical, notre camarade Philippon nous envoie cette brève réponse :

Ces messieurs oublient de dire qu'ils nous ont presque mis à la porte de leur imprimerie, et cela parce que notre tendance n'est pas en accord avec la leur. Au cours de l'année dernière, Boin (ex-instituteur, et qui paie toujours ses cotisations à notre syndicat), fut exclu du Parti et chassé à la fois du journal l'Emancipateur *et de l'Imprimerie Ouvrière; un de ses amis, Rolland, membre du Conseil de notre syndicat, quitta alors le Parti. Et c'est à la fin de cette même année (scolaire, entendons-nous!) que les nouveaux administrateurs de l'imprimerie nous mettaient le couteau sur la gorge : ils imprimeraient notre bulletin, mais nous paierions un tarif supérieur de* 50 % *à celui fixé juste un an auparavant.*

Les « pires acrobaties »

Un camarade du Finistère nous signale deux des dernières acrobaties orthodoxes :

Avec la direction du P.C., c'est les pires acrobaties que l'on nous fait plus ou moins effectuer. Voici les deux dernières en date :

1° L'Union Régionale, avec le concours de l'U.G.E.E., va « organiser » les Ecoles Primaires Supérieures (élèves de 12 *à* 16 *ans!)*

2° L'Internationale de l'Enseignement demande l'enseignement du breton dans nos écoles.

Alors, quand toutes ces bêtises déterminent quelque explosion, c'est à nous d'en écoper les conséquences, de remonter le courant, de lutter contre l'émoi, le désarroi. Merci, j'en ai marre.

Nous savons que c'est une tâche rudement ingrate de lutter contre les conséquences des bêtises — parfois grotesques — que commettent les dirigeants communistes de nos syndicats. Mais nous savons aussi qu'abandonner la lutte, c'est leur laisser le champ libre au détriment des intérêts de la classe ouvrière. Il est indispensable de vaincre son propre dégoût pour ne penser qu'au mouvement.

La baisse du vin à Narbonne

Un journal parisien avait annoncé que se préparaient dans l'Aude, sur l'initiative d'un M. Marc Servage, des événements comparables à ceux de 1907.

Un abonné de Narbonne nous écrit à ce sujet :

Je me trouvais sur le marché quand M. Marc Servage a harangué la foule à Narbonne. Il a d'ailleurs recommencé à Carcassonne et la plupart des auditeurs ont... rigolé. Il est vrai qu'on rigolait aussi quand Marcellin Albert prenait la parole en 1907 *(tout au moins au début). Toutefois, si vous voulez me permettre une appréciation personnelle, je vous dirai* qu'actuellement *aucune comparaison n'est à faire avec* 1907.

Peut-être, probablement même, étant donné la surproduction, dans quelques années, la crise sera-t-elle aussi aiguë! Mais alors qu'en 1907 *toutes les propriétés ou à peu près, étaient grêvées de grosses hypothèques, aujourd'hui on peut se rendre compte au bureau des hypothèques qu'il n'y a rien de semblable! Et dans les Banques, les comptes des propriétaires sont créditeurs! Nous allons donc peut-être vers une crise, mais nous n'y sommes pas encore. Comme ces dernières années, les proprios vont « faire le marché » avec leur auto! Et ils ne parlent pas encore de supprimer ce superflu!*

CHOSES D'AMÉRIQUE

Le Congrès de Cleveland et le mouvement ouvrier aux États-Unis

Le Congrès pour la formation d'une nouvelle centrale syndicale aux Etats-Unis s'est réuni à Cleveland, le 31 août dernier. Il était convoqué par la « Trade Union educational League » dont William Z. Foster est le secrétaire. Cette Ligue, fondée en 1922, a longtemps combattu pour la pénétration des révolutionnaires dans les vieux syndicats, afin d'en changer l'esprit. Elle s'opposait à la tactique des partisans de la création de syndicats nouveaux, en concurrence avec ceux de la Fédération du Travail. Mais aujourd'hui ses opinions se sont totalement transformées et c'est elle qui sert d'instrument au parti communiste pour mettre en pratique l'idée scissionniste, actuellement préconisée par Moscou.

690 délégués ont assisté au Congrès de Cleveland. Le quotidien communiste, le « Daily Worker », nous renseigne sur les éléments que ces délégués représentaient. 302 venaient de syndicats déjà créés, 130 de comités d'ateliers, 145 de diverses organisations locales et des Sections de la Ligue, 27 du centre de la Ligue, 40 d'organisations sympathisantes et 46 du Comité national.

Le Congrès débuta par un meeting, au cours duquel Foster et Dunne, notamment, prirent la parole. Les séances furent consacrées davantage aux rapports qu'aux discussions. On s'occupa de l'affaire de Gastonia. Fred Beal, le principal accusé, fut acclamé président d'honneur. Un jury ouvrier fut désigné pour aller assister au procès et rendre un verdict. L'envoi d'une délégation en Russie fut également décidé.

Mais la principale besogne du Congrès fut l'organisation de la nouvelle centrale. La tâche était aisée, la Trade Union educational League ayant dressé un plan très détaillé qu'on adopta presque sans modification.

Ce plan débute par un préambule où sont analysées la situation du capitalisme aux Etats-Unis et sa situation dans le monde. Cette analyse est, en tous points, conforme aux thèses qui prévalent pour l'instant à Moscou. La guerre des Etats capitalistes contre la Russie est imminente. Les socialistes et les amsterdamiens sont des fascistes. Les masses se radicalisent.

Pour répondre à cette radicalisation, ainsi qu'à la « fascisation » de la Fédération américaine du Travail, il est urgent de mettre debout une centrale vraiment révolutionnaire. Elle s'appellera la « Ligue d'Unité Syndicale » (Trade Union Unity League, en abrégé T. U. U. L.). Elle sera formée par deux sortes de groupements, des « Unions industrielles nationales » et des « Ligues industrielles nationales ».

Les « Unions » sont tout simplement des syndicats nationaux, existant déjà ou à créer. Ces syndicats doivent être constitués sur la base des comités d'ateliers. Il n'en sera créé qu'un seul pour chaque industrie. Les sections locales jouiront de l'autonomie en ce qui concerne les affaires locales. Les droits d'entrée seront fixés au plus bas, afin de ne jamais être un obstacle à l'adhésion. Des sections spéciales devront s'occuper des jeunes, des nègres et des femmes. Les fonctionnaires seront élus en assemblée générale. Les statuts devront assurer le contrôle de ces fonctionnaires par les « rang et file » et leur facile remplacement. La majorité d'entre eux devront venir de l'atelier. Ils ne pourront recevoir qu'un salaire équivalent à ceux payés dans l'industrie.

Les « Ligues » rassemblent par industries toutes les organisations adhérentes qui ne peuvent entrer dans le cadre des « Unions » : noyaux créés dans les syndicats de la Fédération américaine du Travail, groupes d'ateliers, groupes locaux. Les adhésions individuelles sont même admises, à titre provisoire.

Dans chaque centre important, les Sections des Unions et celles des Ligues créeront une organisation locale, afin de coordonner leur action. Chaque union éditera un bulletin adressé à tous ses membres. Elle devra également aider à la publication de « Labor Unity », l'organe central.

Un Congrès aura lieu tous les ans. La représentation à ce Congrès est établie de telle façon que les masses puissent y faire largement sentir leur influence. Les groupes locaux et les groupes d'ateliers auront droit à 1 délégué par 50 membres, les unions à 1 délégué par 1.000 membres, les ligues nationales chacune à 5 délégués, les ligues locales et diverses, chacune à 3.

La T. U. U. L. adhère à l'I. S. R. Elle adhère également au Secrétariat syndical Pan Pacifique, ainsi qu'à la Fédération Latine américaine. Elle est administrée par un Comité national de 51 membres, représentant toutes les branches qui la constituent et duquel émane un bureau exécutif de 15 membres. Voici les noms des élus de ce bureau et les fonctions spéciales assignées à certains d'entre eux :

Foster, secrétaire général de la T. U. U. L. ; Schmies, secrétaire adjoint et trésorier ; Johnstone, organisateur national ; Ford, organisateur des Nègres ; Dunne ; Hyman (du vêtement) ; Toohey (des mineurs) ; Mink (des marins) ; Keller (des textiles) ; Sroka (des jeunes) ; Wortis (femme) ; Biedenkapp (chaussure) ; Obermeier (alimentation) ; Hawkins (mineur nègre) ; enfin l'éditeur de « Labor Unity ».

Bien entendu, les communistes américains — ceux du moins qui sont encore au parti, et qui ne constituent peut-être pas la majorité, — ont célébré le Congrès de Cleveland comme un événement considérable, comme le point de départ d'une ère nouvelle dans l'histoire du mouvement ouvrier des Etats-Unis.

Ils exagèrent. Le « Militant », organe hebdomadaire de l'opposition trotskyste, analyse les chiffres fournis par le « Daily Worker ». Les 690 délégués ne représentaient que 70.556 personnes. Sur ces 70.556, les adhérents des nouveaux syndicats comptent pour 57.000. Ce nombre est trop élevé et il faut le réduire de moitié. Les forces réelles de la T. U. U. L. sont loin d'égaler celles des I. W. W. à leurs débuts, et les I. W. W. ont échoué là où elle prétend réussir. Les délégués des comités d'ateliers représentaient des groupes dont certains ne comptent que 3 ou 4 membres. Les délégués du Comité national ne représentaient qu'eux-mêmes.

En dépit des beaux principes du démocratisme ouvrier, affirmés dans la constitution des « unions » et des « ligues », la nouvelle centrale est sous le contrôle du parti communiste. Celui-ci entend bien l'utiliser pour ses propres fins et empêcher toute opposition de s'y manifester. La lettre adressée par l'I. S. R. au Congrès attaquait non seulement les réformistes du parti socialiste et de la Fédération du Travail, mais aussi le « Groupe Muste », c'est-à-dire les militants progressistes qui, groupés autour de la revue « Labor Age », ont repris l'œuvre abandonnée par Foster et s'efforcent de faire pénétrer les idées

avancées dans les vieilles organisations. Elle attaquait pareillement les éléments de droite (Groupe Lovestone-Gitlow) et ceux de gauche (Groupe Cannon-Spector), qui ont rompu avec le parti communiste orthodoxe. Eux aussi ne sont que des contre-révolutionnaires déguisés, des briseurs de grèves, des fascistes.

La T. U. U. L. a fait sienne cette opinion. Foster a déclaré dans un discours au Congrès : « Notre organisation doit être prête à engager une lutte sans merci, non seulement contre les patrons, mais contre le social réformisme et les tendances de droite dans la T. U. E. L. » Ce n'étaient pas là de vaines paroles. La lutte annoncée a déjà commencé au sein de l'organisation nouvelle. Le « Militant » cite les noms de plusieurs camarades, communistes pourtant, mais pas « dans la ligne », qui en ont été les premières victimes.

D'autres symptômes établissent que le sectarisme aura tôt fait d'étouffer le syndicalisme dans la T. U. U. L. Le choix de Foster comme secrétaire, par exemple, alors que Foster est déjà secrétaire du parti ! Quelle preuve plus éclatante de « liaison organique » pourrait-on exiger ? Et c'est la « National Textile Workers Union » l'un des syndicats rattachés à la T. U. U. L., qui fait, dans le Sud, distribuer des appels invitant les ouvriers à rejoindre à la fois l'union et le parti. C'est la « Needlle Trades Workers Union » refusant son concours à la grève déclanchée dans la couture par les éléments de « droite », qualifiant celle-ci de « grève truquée » de « mouvement camouflé », au point d'écœurer ses adhérents qui l'abandonnent.

L'idée de grouper en une organisation unique des syndicats rivaux des anciens et des noyaux créés dans ces anciens mêmes peut paraître superbe. Mais tient-elle debout ? Peut-on croire que les anciens syndicats vont se laisser bénévolement noyauter par une organisation qui s'affirme leur ennemie et qui proclame que son but est de les détruire ? On peut prévoir que, partout où la T. U. U. L. réussira à créer ses « ligues » et ses « comités », les exclusions vont sévir, les querelles de tendances s'aviver, la réaction réformiste se fortifier, tout cela pour le plus grand mal de la classe ouvrière et pour le plus grand bien du patronat. Belle besogne à placer sous l'égide de l'Unité !

Lorsque nous lisons le récit des douloureux événements de Gastonia et de Marion, lorsque nous voyons quelle terrible puissance la classe ouvrière américaine doit affronter, nous nous demandons comment tous les camarades sincères et dévoués — et Foster en est certainement un — ne consacrent pas tous leurs efforts à l'unir, plutôt qu'à perpétuer et à envenimer les divisions qui l'affaiblissent.

Georges AIRELLE.

A nos lecteurs

Nous nous excusons du retard inaccoutumé de ce numéro, retard dont nous donnons l'explication à l'Entre Nous.

Nous prenons toutes dispositions utiles pour que notre prochain numéro, le premier de notre sixième année, paraisse à l'heure.

Ce numéro contiendra notre « Plan de travail pour 1930 ».

A travers les Livres

Jules Destrée. — INTRODUCTION A LA VIE SOCIALISTE (L'Eglantine, Bruxelles, 1929.)

Un tel ouvrage a l'excuse d'être un livre d'initiation au socialisme à l'usage des jeunes bourgeois sagement partis à la recherche d'une raison d'être. Mais la substance en est bien légère et le marxisme assagi de l'auteur y a bien trop de prévenances.

Parmi les exposés où se balancent doucement révolution verbale et révolution pratique, socialisme et religion, patriotisme et internationalisme, socialisme et liberté, action économique et action politique, il en est un où le théoricien de la social-démocratie belge est particulièrement disposé à ne pas effrayer l'adversaire. C'est quand il prétend qu'il n'y a rien d'incompatible entre le socialisme et la religion chrétienne.

Du moment qu'Henderson, le secrétaire de l'Internationale, dit la prière au début de ses réunions, il va de soi que l'on ne saurait rejeter le prolo belge pieux et pratiquant. Mais tout de même, bien que nous ne soyons pas, en France, des spécialistes de l'anticléricalisme, nous n'allons pas jusqu'à prétendre, comme l'ancien ministre Destrée, que la religion n'est pas mauvaise en soi, mais seulement par le mauvais usage qu'en fait son clergé. Nous avons bazardé le mysticisme résigné de l'Evangile et c'est non seulement l'Eglise comme force de conservation sociale que nous avons le devoir de combattre, c'est aussi le principe religieux lui-même. Et nous n'avons pas pour la Vierge, « image sublime de la douleur maternelle », les mêmes tendresses que M. Vandervelde. — A. RICHARD.

Jean-Norton Cru. — TEMOINS. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants, édités en français, de 1915 à 1928. (« Les Etincelles », 34, rue des Archives, Paris (4e). 728 pages, grand in-8, 100 francs.)

Monumental ouvrage, douze ans de travail, lecture attentive et constamment comparée de trois cents ouvrages de guerre, et de nombreux autres textes, ou dus à des non-combattants, ou antérieurs à la guerre récente.

Pourquoi ce travail? Pour préparer, par une étude critique préalable et méthodique, la véritable et véridique histoire de la guerre et des combattants. Etude à faire aussi dans les autres pays, — à faire encore pour l'iconographie de guerre, — à faire aussi pour les guerres passées (napoléoniennes, par exemple) : alors se dessinera le vrai *visage* de la guerre, — et non plus son *masque* littéraire, comme jusqu'ici.

Le critérium de l'auteur, analysant et discutant ces trois cents volumes, est bien un peu subjectif et exclusif: c'est sa personnelle et longue expérience du front; il a tendance à croire que ce qu'il n'a pas vu n'a pas existé, et cela le conduit à des critiques que l'on peut juger excessives : nous avons trouvé trop de vérité et de vérités dans *le Feu, Clarté, les Croix de Bois, le Valet de Gloire, l'Ouragan,* pour accepter de les mettre aussi bas que le fait Cru, en s'appuyant sur quelques erreurs, quelques ignorances, ou quelques « symboles » inexacts dans le détail, vrais par l'impression d'ensemble.

Et puis, un profond sentiment de tendresse, de sympathie humaine, même s'il déterminait quelque partialité, est encore quelque chose de *vrai* en lui-même, et il est juste d'en tenir compte.

Sous cette réserve, qui n'intéresse que quelques pages du livre, le travail de J. N. Cru est un modèle d'analyse critique et de probité historique. Et les profits que l'on peut en retirer sont multiples.

Les légendes « littéraires » s'effondrent comme branches pourries, ces légendes dues à l'abus des souvenirs de lectures, des récits datant d'Homère ou de Bayard ou des grognards napoléoniens (légendaires aussi); dues encore à la crédulité des innombrables civils, heureux de cacher leur ignorance ou leur immunité de non-combattants, de faire croire à leur science de la guerre et à leur courage, par l'éloge héroïque des combattants, l'exaltation lyrique de leurs « prouesses », par les phrases ronflantes et les mensonges de tous les Barrès et sous-Barrès.

Ainsi tombent sous le mépris et le ridicule, le « Debout les Morts » de ce Péricard « inventé » par Barrès, et la Tranchée des Baïonnettes, et le 75 foudroyant, et « Rosalie » chérie du poilu, et le soldat toujours impavide, gouailleur et massacreur, et les exercices de parade sous le feu, et les attaques à la « Marseillaise », etc.

Parmi les livres *vrais*, et qui devront tenir, dans l'histoire *vraie* de la guerre, un rôle essentiel, nous en voyons beaucoup d'assez connus, Génevoix, Lintier, Galtier-Boissière, Bernier, mais davantage qui sont très peu connus : Dr Deauville, Hallé, Henches, Carré, Cazin, Pézard, Dr Vassal, Dongot, etc. Et la mordante ironie de Parf, la virulente apostrophe de Cathlin aux Barrès, l'humour lapidaire du Chien Totoche (par Chenu)...

Nous saurons maintenant ce qu'est la guerre, — et nous le savions bien, certes! mais nous le saurons par le témoignage précis de combattants, simples soldats ou gradés inférieurs, par des citations décisives venant de tous les coins de l'horizon politique et social, — et même, parfois, venant d'officiers d'Etat-Major!

Suivant le mot de l'honnête Dr Top, songeant à un titre célèbre de Barrès, et l'ajustant : La guerre : « Du sang, de la m... et de la mort. »

Ce livre énorme et si consciencieux apparaît comme le résumé des trois cents livres de toute espèce sur la guerre : Carnets de route, Souvenirs, Réflexions, Lettres, Romans. Un tel labeur doit être connu et estimé à son prix. Il justifie pleinement la belle devise d'historien adoptée par l'auteur : « *Si vis pacem, para... veritatem.* » — E. Reynier.

P. S. — La réserve que j'ai faite sur la sévérité excessive de Cru à l'égard de Jolinon, Barbusse, etc., me permet de regretter d'autant plus vivement la violente critique que Barbusse a fait de Cru (*Monde*, n° 74), sans l'avoir lu, et d'après un article d' « un certain M. Raymond Escholier, lequel est, m'a-t-on assuré, critique littéraire » (*sic*).

Furieux d'être discuté en de menus détails, et parfois maltraité à tort par Cru, Barbusse répond à « un pédant » en disant : « ...Cette *ânerie* de M. de la Palice », « il ergote... à la manière des *avocats épileptiques et de mauvaise foi* », « il ment », il se livre « à une sorte de *surenchère* et de démagogie », « ...nous mettre en garde contre cette dangereuse espèce d'*écrivains arrivistes* dont le nombre augmente dangereusement. » (*sic*)...

En s'exprimant ainsi, en des termes *dont pas un* ne s'applique à Cru et à son travail si probe, Barbusse, impulsif sans mesure, n'est pas beau joueur! Et ce n'était certes pas à lui à se défendre de la sorte, et à montrer cet amour-propre exacerbé. On n'a pas le droit, même si l'on est critique! d'injurier grossièrement, sans les connaître, un auteur sérieux et un monument de probité historique. — E. R.

Henri Sée. — ESQUISSE D'UNE HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA FRANCE (Alcan, 1929.)

Faire tenir en 500 pages l'essentiel de l'histoire économique et sociale de la France, est une entreprise difficile dans l'état actuel de la science historique. Celle-ci, en effet, ne se hasarde encore qu'avec prudence dans cette voie des travaux synthétiques. Elle attend pour cela de disposer d'un nombre suffisant d'études de détail.

Mais il n'en manque pas en cette matière. L'auteur a su les rechercher et les coordonner, en assimiler avec prudence les résultats. Il nous fait profiter en même temps de ses travaux originaux. Mis au courant des publications les plus récentes et muni d'une bibliographie copieuse, son livre est ainsi un répertoire fort utile à ceux qui veulent aborder, en vue de leur formation sociale, cette histoire du travail et des classes.

En particulier, la condition du prolétariat y est décrite à travers les siècles sous ses traits essentiels, en liaison avec les faits économiques. Ce qui nous frappe, en particulier, ce sont les entraves apportées presque toujours à son développement par les Pouvoirs publics alliés au patronat. Sous l'ancienne monarchie, l'on croyait que la vie chère était produite par les salaires élevés : c'est pourquoi l'Etat brisait les grèves et traquait les Compagnons. Les plus arriérés de nos bourgeois ne raisonnent pas autrement.

C'est sur cette exploitation de la classe ouvrière que le capitalisme a fondé sa puissance croissante nourrie des longues journées et des salaires de famine. L'ouvrage montre fortement le rôle joué par la finance et le commerce maritime, rassembleurs de capitaux, dans la concentration industrielle et l'essor du machinisme. Le rôle de cet apport extérieur d'argent engagé dans l'industrie qui en fut vivifiée, renouvelée, se trouve aujourd'hui bien connu.

L'auteur n'a pas eu l'intention d'écrire une histoire matérialiste complète, c'est-à-dire qui expliquerait, à partir de l'économie et de la technique, le mouvement des idées et les institutions. En revanche, il a toujours mis en lumière la réaction de la politique sur le travail et les phénomènes sociaux. En outre, il fait usage de la méthode comparative et rapproche l'évolution particulière des principaux pays, ce qui précise l'originalité du mouvement économique français par rapport à celui de l'Angleterre et de la Hollande, de formation capitaliste plus ancienne.

Il est regrettable que le livre s'arrête à 1914 et que l'histoire d'après 1850 n'y soit pas plus approfondie. En particulier, l'on souhaiterait d'autres développements sur la colonisation et l'impérialisme. Nous arrivons alors à une époque où ces phénomènes prennent une telle intensité qu'il vaudrait la peine de les mettre en pleine lumière. La production et les échanges débordent alors du cadre national qui devient forcément un peu étroit.

Mais enfin, dans les dimensions qui lui ont été imposées, ce livre constitue une riche et commode préface d'ensemble aux lectures, observations et réflexions relatives à notre temps. En l'espèce, là où il s'agit d'évolution progressive, dans le domaine de l'économie capitaliste, un peu de recul est profitable. Le capitalisme ne saurait être mieux défini, dans sa mobilité, sa force d'expansion, que par contraste avec l'économie primitive, agricole et féodale du Moyen Age, et voilà qui donne encore de l'intérêt à un ouvrage qui remonte à un passé aussi lointain, bien qu'en apparence l'étude de ce passé soit une pure satisfaction de curiosité. — A. Richard.

Le Capitalisme français avec les Soviets contre la Chine

L'*Information* financière publiait le 3 décembre, sous la signature de son principal rédacteur pour les affaires étrangères, Arnaud, un article sur le conflit russo-chinois, dont voici les passages les plus caractéristiques :

Dans ce conflit, les Soviets ont eu le beau rôle et l'ont gardé jusqu'au bout. Il se peut fort bien qu'ils aient provoqué, par des actes de propagande hostile les mesures de violence reprochées aux Chinois. Mais ces préliminaires mal éclaircis sont généralement oubliés. Il reste que les Chinois ont, par un coup de force, mis la main sur une entreprise qui ne leur appartenait que pour moitié, se débarrassant de leurs associés par les moyens les plus radicaux et les moins légitimes ; que les Russes, n'ayant pas obtenu réparation, ont attaqué les Chinois et les ont battus ; et que, pour prix de leur victoire, ils ne demandent rien, — « pas un mètre carré de territoire ennemi », déclare M. Rykof, — sinon le rétablissement du statu quo ante, *la restitution de ce qu'on leur a volé, la rentrée en charge de leurs fonctionnaires et la libération de leurs prisonniers...*

En infligeant aux nationalistes chinois une défaite et une leçon, les Russes n'ont pas seulement rétabli leurs propres droits, ils ont aussi détourné, au moins pour un temps, le danger qui menaçait en Mandchourie, les intérêts du Japon.

Notre table des matières de l'année 1929 sera jointe à notre numéro du 1er janvier 1930. Nous tenons à la disposition de nos camarades la table des matières des années 1925, 1926, 1927 et 1928.

NOTES ÉCONOMIQUES

La « collectivisation » de l'agriculture en Russie

Ce serait certainement une grave erreur que de sous-estimer l'importance de la transformation qui s'opère, depuis un an, dans l'agriculture russe. Sous la pression conjuguée de la disette de blé et des progrès de l'Opposition, deux faces d'ailleurs d'un même phénomène, l'U. R. S. S. a abandonné la politique de concession aux koulaks (1) ; elle a abandonné l'illusion de voir se constituer un capitalisme agraire dominé par le prolétariat urbain et en même temps faisant bon ménage avec lui. La politique, dont les fameux décrets de 1925 sur l'extension de l'affermage des terres et du salariat agricole avaient été l'expression la plus caractéristique, est maintenant remplacée par celle du développement de la production agricole *collective*, soit la production collective dans des domaines de l'Etat, soit la production collective dans les domaines réunis de paysans associés.

Cette politique, surtout sous sa seconde forme, sous la forme de production collective par des paysans associés, semble bien remporter un énorme succès.

Les exploitations collectives sont, sur le papier, une vieille chose. Le Code agraire de 1922 y consacre tout un chapitre. La culture en commun de la terre, dit l'art. 112 du Code, par voie d'application conjointe du travail et d'utilisation commune des ressources et des instruments de production pour le labourage, l'ensemencement des terres, la rentrée des récoltes, etc., peut être introduite en vertu d'une décision de la majorité des membres d'un village (2), sur toute l'étendue ou sur une partie seulement des terres du village. Et, si la minorité seulement des membres du village se déclare pour la culture en commun de la terre, alors que la majorité la repousse, le village n'en est pas moins tenu d'attribuer à cette minorité un lot de terre, *d'un seul tenant*, d'une étendue correspondant au nombre de membres de cette minorité (art. 114). Ce lot de terre est attribué définitivement à la collectivité qui a décidé de l'exploiter en commun, sans qu'il y ait lieu de le réduire ou de le changer contre un autre lors des repartages de terres qui, comme l'on sait, s'opèrent périodiquement dans les villages russes (art. 115). Quant aux conditions d'exploitation de cette terre commune, elles sont fixées souverainement par les statuts que se donnent librement les participants (art. 113).

Mais tant qu'a sévi la politique koulakienne, ces exploitations collectives du sol ne se développèrent pas : en 1928 elles ne couvraient encore qu'un million d'hectares (exactement 1.100.000) (3) ; un an après, durant l'année agricole 1928-1929, il était ensemencé par les exploitations collectives, plus de 4 millions d'hectares (4) ! En un an, elles avaient quadruplé! et le mouvement continue à se poursuivre à une allure telle qu'on estime que cette année, il y aura 15 millions d'hectares qui seront ensemencés par les exploitations collectives !

Ainsi, dès que le branle a été donné, l'exploitation en commun de la terre s'est développée à une vitesse presque incroyable, à une vitesse dépassant de beaucoup celle sur laquelle comptaient les dirigeants de l'U. R. S. S. eux-mêmes, le plan quinquennal ne considérant le chiffre de 14 millions d'hectares comme réalisable que durant l'année 1932-1933.

Il faut en conclure que l'exploitation en commun de la terre en Russie répond à un véritable besoin, qu'elle répond à la vérité technique. C'est que, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire en réponse aux pessimistes qui se laissaient aller à penser impossible une Révolution socialiste dans un pays essentiellement agraire comme la Russie (1), il n'est pas de pays qui se prête mieux à l'exploitation collective du sol, donc au socialisme dans l'agriculture, que la Russie, avec ses vastes plaines, ses terres la plupart du temps à demi-steppiques, sur lesquelles n'est guère possible qu'une culture extensive, du type dry-farming. Ces grandes plaines à céréales, où il faut constamment combattre la sécheresse par des labours profonds et des façons culturales répétées, sont l'endroit rêvé pour la culture à la machine, c'est-à-dire la culture par le tracteur, dont l'U. R. S. S. a, dès ses débuts, bien compris toute l'importance, et par la moissonneuse-batteuse, qu'elle semble n'avoir découverte que tout récemment, mais sur laquelle elle s'est jetée maintenant avec la frénésie qu'elle met en toutes choses. Le nombre des moissonneuses-batteuses déjà en service semble être fort important, et, quant aux tracteurs, on espère que, pour 1932-1933, il y en aura en service 460.000, d'une puissance moyenne de 10 CH (2).

Ce développement du machinisme explique le développement des exploitations collectives : qui dit machine, dit travail en commun; qui dit travail en commun, dit socialisme.

Ainsi se trouve éliminé le terrible danger qui n'avait pas cessé de planer sur la Révolution russe, depuis 1917 jusqu'à hier, et auquel elle a été si près de ne pouvoir échapper durant ces néfastes années de 1923 à 1928 : le danger d'être submergée par cet océan petit-bourgeois que constituent les exploitations individuelles de 100 millions de paysans, l'exploitation individuelle tendant constamment à engendrer le capitalisme, patron et marchand étant la suite de l'artisan.

Certes, l'exploitation des terres en commun ne pourra sans doute pas s'exercer sur toutes les terres de l'U. R. S. S. Les régions possédant une agriculture plus poussée, plus complexe, comme certaines parties de l'Ukraine, par exemple, y seront sans doute difficilement accessibles, mais, du moment que c'est de beaucoup la plus grande surface des terres de l'U. R. S. S. qui peut être cultivée en commun, les restants de culture individuelle qui subsisteront ne deviendront guère plus dangereux pour le socialisme que ne l'ont été jusqu'à présent les cochers de Moscou.

On peut donc, à mon sens, considérer la question comme réglée. L'agriculture russe devient collective, et ainsi, sur les deux fronts, dans les deux grandes branches de la production, dans l'industrie et dans la culture, l'*armature externe* du socialisme peut être considérée maintenant comme constituée. Les mauvais bergers auront été vaincus : sous le poing de fer de la nécessité économique et des luttes que le contraste entre leur politique et cette nécessité a en-

(1) Voir la *R. P.* du 15 août 1929 : *Y a-t-il eu un arrêt de Thermidor?*

(2) J'entends par « village » la « commune agraire », telle que celle-ci a été décrite par « un ami de Moscou », dans la *R. P.* du 1er novembre 1928.

(3) Voir *Vie Economique des Soviets*, 15 septembre 1929, page 19.

(4) Voir *Vie Economique des Soviets*, 5 novembre 1929, page 103.

(1) Voir la *R. P.* du 15 décembre 1928.

(2) Voir la *Vie Economique des Soviets* du 5 novembre 1929, page 5.

gendrées, ils ont été obligés de collectiviser l'agriculture, eux, qui, la veille, ne voyaient encore le salut que dans l' « enrichissement » du paysan « moyen ».

⁂

En revanche, si l'armature extérieure du socialisme peut être considérée dès maintenant comme réalisée, il n'en est pas de même de l'armature intérieure. A l'intérieur de ce cadre que constituent la propriété et la production collectives à l'usine et aux champs, il reste à édifier le socialisme. Ici tout, ou à peu près, reste à faire. La collectivisation n'est pas une fin en soi; elle est la condition nécessaire, indispensable, à l'édification du socialisme, mais elle n'est pas le socialisme. La cité socialiste est, et n'est, que celle où tous les travailleurs sont libres et égaux. Cela n'est réalisable que dans l'exploitation collective des moyens de production, mais cela n'en découle pas nécessairement immédiatement.

L'égalité d'abord. S'il n'y a pas égalité, il n'y a pas de socialisme. Le capitaliste peut disparaître; si, à sa place, se constitue une caste de bureaucrates, de « techniciens », de « directeurs », d'agents du « Guépéou », d'ouvriers qualifiés, dotés d'une situation privilégiée, la plus-value continuera à être produite par une classe, pour le bénéfice d'une autre; l'exploitation aura peut-être changé de forme, elle aura changé de nom, mais le prolétaire n'en sera pas moins exploité.

Egalité, cela veut dire : salaire égal, salaire égal pour tous, la même rémunération pour tous les travailleurs. Staline aura beau se constituer faussaire, il aura beau reprendre à son compte, comme il le fit au Congrès du Parti Communiste russe en 1925, l'infâme calomnie de Dühring : que Marx justifiait des salaires inégaux pour les différentes catégories de travailleurs, tant qu'il existerait des ouvriers qualifiés et des ouvriers non qualifiés, il n'a fait, ce faisant, qu'appliquer lui-même, sur sa joue, le soufflet qu'Engels infligea à Dühring pour cette infamie. Pour tout travailleur, pour tout communiste, comme pour Marx, il ne saurait y avoir de socialisme, tant que, selon le mot très juste de Bernard Shaw, Einstein et la femme de ménage ne recevront pas pour leur journée respective de travail, la même rémunération. Tant que cela ne sera pas, il pourra exister une certaine construction saint-simonienne de la société, où MM. les Intellectuels seront les rois, mais il n'y aura pas de socialisme.

D'autre part, il faut la liberté. Le récit de l'affaire Roussakov montre remarquablement comment la question se pose, au delà même du régime stalinien et du Guépéou. Même lorsque les castes seront supprimées, il restera à garantir l'individu contre la collectivité. Sans l'actuel régime policier de Staline, les affaires Roussakov seraient, évidemment, beaucoup plus rares: cependant ne demeurerait point exclue la possibilité de la tyrannie d'une collectivité à l'égard d'un individu. Cette tyrannie est la tare des démocraties purement politiques; c'était la tare des Républiques grecques; c'est la tare des démocraties encore existantes, comme la démocratie kabyle, où la *djemaa*, le soviet du village, est une institution éminemment démocratique, est l'expression aussi directe que possible de toute la collectivité villageoise, mais qui est susceptible d'exercer sur les individus une tyrannie terrible. Or, si contrairement à ce que pensent certains anarchistes, il ne saurait y avoir de vie sociale sans organisation, sans discipline, et donc sans direction, et si, d'autre part, dans une société socialiste, cette direction ne saurait être que l'émanation directe de la collectivité, l'individu n'en doit pas moins être protégé contre la collectivité, contre l'arbitraire d'une direction, même collective. Si le membre d'une société socialiste fait convenablement son travail, il lui faut pouvoir rester dans son usine, même contre la volonté du Comité d'usine; s'il habite tranquillement son logis, il lui faut pouvoir en jouir paisiblement, quoi que puisse avoir contre lui le Comité de maison.

C'est donc tout un ensemble de garanties, de limitations réciproques des droits de l'individu et des droits de la collectivité, qui est à établir. C'est la seconde tâche, et la plus difficile, mais tant qu'elle ne sera pas accomplie, il n'y aura pas non plus de socialisme.

L'U. R. S. S. achève actuellement la construction du cadre extérieur du socialisme; sera-ce elle qui en édifiera aussi le cadre intérieur? Ou cette tâche sera-t-elle réservée à des pays qui, venus plus tard à la Révolution sociale, n'auront pas eu à accomplir la besogne préliminaire et formidable de l'édification du cadre extérieur? Une chose, en tous cas, est certaine: la Révolution vaincra. De même que, contre Staline et Boukharine, elle a vaincu le koulak, de même elle vaincra l'inégalité des castes, et la tyrannie de la collectivité.

La Banque Ouvrière et Paysanne et les actions fictives

Il est résulté des communiqués ministériels eux-mêmes que tout ce qui avait pu être trouvé d'illégal dans le fonctionnement de la B.O.P. était la souscription fictive d'un certain nombre d'actions. Il fallait vraiment tout le culot de Tardieu-N'Goko pour oser poursuivre la B. O. P. pour un tel fait, qui est de pratique absolument courante, publique et avouée, dans la plupart des sociétés, chez les plus puissantes et les plus « respectables ».

Rappelons de quoi il s'agit exactement.

Une Société anonyme est constituée par le versement par des particuliers d'une certaine somme qui doit servir au fonctionnement de la Société et en même temps constitue la garantie de ceux qui seront amenés à traiter avec la Société. Cette somme est appelée le « capital » de la Société.

Il est très important que le montant du capital soit exactement connu de tous ceux qui ont affaire avec la Société, car ce capital est leur seule garantie : si la Société ne leur paie pas ce qu'elle leur doit, si, par exemple, elle ne leur règle pas les achats qu'elle leur a faits, ils ne peuvent poursuivre le recouvrement de leur créance que sur le capital de la Société, ils n'ont aucun recours sur la fortune personnelle des actionnaires, ceux-ci n'ayant, par contre, aucun recours sur les sommes qu'ils ont versées en souscription de leurs actions tant que tous les créanciers de la Société n'ont pas été payés. Très naturellement, la loi exige donc que, d'une part, le capital de la Société soit connu de tous — pour cela elle exige que chaque fois que la Société indique son nom, que ce soit sur du papier à lettre, sur un acte notarié ou sur des prospectus, elle le fasse suivre de l'indication du montant de son capital, — et, d'autre part, que le capital ainsi annoncé soit bien le capital réel, le capital véritablement versé par les actionnaires.

C'est cette seconde obligation qu'il s'agit, pour la plupart des Sociétés, d'essayer de tourner. Car un capital de 100 millions offrant dix fois plus de garantie, pour ceux qui traiteront avec la Société, qu'un capital de 10 millions, si on n'a trouvé des actionnaires que pour 10 millions, il faut tâcher de trouver le moyen d'annoncer tout de même un capital de 100 millions. Pour cela il suffit de faire souscrire fictivement 90 millions, c'est-à-dire trouver des gens qui déclareront qu'ils souscrivent pour 90 millions d'actions, sans qu'ils aient cependant versé un sou.

Pour réaliser ces souscriptions fictives, plusieurs trucs ont été imaginés. Le plus simple, le plus classique est celui dont on inculpe la B. O. P. : une personne souscrit pour un million d'actions, mais le jour même où la Société est constituée, celle-ci lui fait un prêt d'un million. De la sorte, tout se réduit à un jeu d'écritures : l'actionnaire devait verser un million à la Société en

paiement de ses actions, la Société doit verser à celui-ci un million, montant du prêt qu'elle lui consent, les deux opérations se compensent, personne n'a à verser un million à l'autre, la Société ne dispose pas du tout, en fait, comme capital, de ce million qui ne lui est pas versé, mais ce million figure en écritures comme capital, ce qui permet l'annonce d'un capital supérieur d'un million au capital réel. Si ce capital réel est, par exemple, d'un million, la Société annonce fièrement qu'elle est au capital de deux millions.

Un autre procédé, et qu'on emploie, celui-là, au grand jour, publiquement, tellement la souscription fictive est entrée dans les mœurs, est celui d'augmentation de capital par échange d'actions. C'est le procédé qui a été employé, par exemple, par la vieille et combien « respectable » Société des Mines d'Anzin et par la vieille et non moins « respectable » Société des Aciéries de la Marine, lorsqu'elles ont opéré entre elles la combinaison industrialo-financière dont nous avons parlé en son temps.

Expliquons en quoi consiste cette opération.

Deux Sociétés décident qu'elles vont augmenter l'une et l'autre leur capital d'une certaine somme, de 10 millions chacune, par exemple, et que les 10 millions de nouvelles actions de chacune des deux Sociétés seront souscrites par l'autre Société. C'est là pour chacune de ces deux Sociétés une augmentation de capital absolument fictive. Les deux Sociétés n'auront, en effet, après l'opération, pas un sou de plus qu'avant à leur disposition. Anzin, par exemple, s'il s'agit d'Anzin, aura bien, après l'opération, 10 millions d'actions des Aciéries de la Marine, c'est-à-dire que son capital sera augmenté de la somme correspondante à ce que représentent dans l'actif des Aciéries de la Marine ces 10 millions d'actions, mais, par contre, son capital sera exactement diminué de la même somme, car dans son propre actif, ses usines, ses fonds en caisse, etc., toutes choses que cette opération ne modifie pas, une part, celle correspondant aux 10 millions d'actions nouvelles qu'Anzin a émises et données aux Aciéries de la Marine, est maintenant propriété de celles-ci. L'opération effectuée est, en réalité, un simple échange, l'échange d'une partie de l'actif des Mines d'Anzin contre une partie de l'actif des Aciéries de la Marine, mais ce n'est, en aucune manière, une augmentation de capital, car elle ne met à la disposition des deux Sociétés aucune ressource nouvelle. Il n'empêche que ces « honorables » Sociétés considèrent cela comme une augmentation de capital, et que quand elles ont échangé 10 millions d'actions nouvellement émises entre elles, Anzin, les Aciéries de la Marine ou toutes autres Sociétés aussi « respectables », annoncent frauduleusement que leur capital respectif est augmenté de 10 millions. Pas un sou de plus n'est à l'actif de ces Sociétés, pas un sou de plus n'est devenu la garantie de ceux qui ont contracté ou contracteront avec ces Sociétés, et cependant on annonce à ceux-ci que la garantie que leur offrent les deux Sociétés qui ont effectué l'opération est au total augmentée de 20 millions.

Vas-y Tardieu! Allez-y magistrats! Poursuivez pour infraction à la loi sur les Sociétés, considérez comme nulles et inexistantes, toutes Sociétés ayant un capital enflé par des souscriptions fictives ! Mais, poursuivez-les *toutes*. Vous aurez à poursuivre non seulement Anzin et les Aciéries de la Marine, mais la presque totalité de l'industrie lourde française, sans compter les banques, car il n'est pour ainsi dire pas une seule grande entreprise qui n'ait fictivement grossi son capital par le moyen d'échange d'actions nouvelles. Allez-y ! Tout le gratin capitaliste aura à passer en correctionnelle.

⁂

Mais si cette constatation règle l'affaire du point de vue de la justice bourgeoise, il n'en est pas de même du point de vue révolutionnaire.

Qu'il soit utile que le prolétariat place ses économies dans des institutions à lui, plutôt que chez les bourgeois, c'est bien évident. Dans tous les pays où le mouvement ouvrier est suffisamment développé, la classe ouvrière a créé ses propres banques, ses propres établissements d'épargne et de crédit. La constitution de banques ouvrières — tout en offrant certains dangers — est donc une bonne chose. Mais selon quelles formes doivent se constituer ces banques ?

Doivent-elles, comme le fit la B. O. P., se constituer sur le modèle des banques bourgeoises ? Doivent-elles, comme les Sociétés bourgeoises, se constituer sous la forme de Sociétés anonymes ? Doivent-elles, comme les Sociétés bourgeoises, grossir leur capital par des souscriptions fictives ? A cela nous répondons résolument : non !

Etre révolutionnaire, ce n'est pas copier la bourgeoisie, avec ses vices et ses mensonges. Organiser le prolétariat, ce n'est pas fonder à l'usage du prolétariat des institutions calquées sur celles de la bourgeoisie. L'organisation ouvrière n'a une valeur révolutionnaire que dans la mesure où elle se fonde sur des principes diamétralement opposés à ceux sur lesquels se fonde l'organisation bourgeoise. C'est là le point fondamental sur lequel nous différons du Parti communiste.

Dans tous les domaines, et de plus en plus, l'Internationale communiste pense que pour combattre la bourgeoisie, le mieux est de la copier, que pour la vaincre, il suffit d'employer, seulement avec plus de cynisme et sur une plus grande échelle, les armes de la bourgeoisie. La domination de la bourgeoisie est basée sur le mensonge et le bourrage de crânes : soyons plus menteurs et plus bourreurs de crânes qu'elle ; la bourgeoisie se maintient par la corruption, opposons-lui une corruption plus grande; la hiérarchie, obéissance en bas, autorité en haut, est le fondement même de l'organisation bourgeoise : exigeons une obéissance passive en bas, et donnons en haut une autorité illimitée ; dans les camps de l'armée française, on fait le salut au drapeau tricolore une fois par jour : nous n'avons qu'à faire saluer dans nos camps de pionniers le drapeau rouge trois fois chaque jour. Tel est pour nos néo-communistes l'alpha et l'oméga de la doctrine communiste. Dès lors, lorsqu'il s'agit de fonder une banque, on s'empresse d'emprunter la forme bourgeoise de la Société anonyme, la forme qui permet au petit nombre de ceux qui ont souscrit, ou sont censés avoir souscrit, la plus grosse part du capital, d'avoir seuls le contrôle de la banque, d'en avoir seuls la direction. Le régime des Sociétés anonymes, qui donne aux gros actionnaires la mainmise absolue sur la Société, est un régime obligarchique type. Régime oligarchique, rien ne peut mieux convenir à l'Internationale communiste, oligarchie de bureaucrates.

La classe ouvrière, elle, n'a jamais accepté la Société anonyme comme forme de ses institutions, et cela précisément pour la même cause que celle pour laquelle l'I. C. l'adopte : à cause de son caractère oligarchique. Le prolétariat a créé lui-même, pour ses propres institutions, une autre forme de Société, la Société coopérative. Société où le gros actionnaire n'a pas plus de pouvoir que le petit ; Société où l'on appelle à être actionnaire, donc à participer au contrôle et à la direction de la Société, tous ceux qui ont affaire avec celle-ci, soit comme clients, soit comme employés, Société donc essentiellement démocratique, Société fondée sur la base de la démocratie ouvrière. Mais une Société fondée sur la base de la démocratie ouvrière ne peut évidemment convenir à l'I. C.

Et cependant.... Indépendamment de la valeur qu'elle aurait prise au point de vue révolutionnaire, combien la B. O. P. eût-elle été plus forte pour résister au pouvoir bourgeois si elle avait été constituée sous forme coopérative! Une banque avec des actions de 25 ou 100 francs, des actionnaires en nombre illimité, la plupart des déposants eux-mêmes actionnaires, n'aurait certainement pas offert à Tardieu la prise que lui offrit cette Société anonyme avec gros actionnaires fictifs, dans laquelle les déposants n'avaient, comme dans les banques bourgeoises, même pas droit de regard. Avec la Société anonyme la calomnie avait beau jeu ; avec une coopérative, elle eût été à peu près impossible.

Car — c'est là une règle générale — la classe ouvrière est infiniment plus forte pour lutter contre la bourgeoisie quand elle ne se place pas sur le terrain de la bourgeoisie, mais sur son propre terrain à elle. Quand la classe ouvrière oppose la vérité scientifique aux mensonges des bourreurs de crânes, lorsqu'elle n'a que des hommes convaincus à opposer à la corruption bourgeoise, lorsque dans ses rangs on respire la liberté au lieu de l'obéissance de l'atelier, elle dispose contre la bourgeoisie d'armes d'une toute autre nature que celles dont celle-ci dispose, d'armes contre lesquelles les armes bourgeoises sont inopérantes. On peut écraser un mensonge sous un autre mensonge, acheter plus cher

un corrompu, tuer un mouvement centralisé en en supprimant les chefs ; on ne peut détruire la vérité par le mensonge, corrompre un militant honnête, supprimer une masse dont chacun sait ce qu'il veut et où il va, — ou tout au moins cela est beaucoup plus difficile.

Les principes qu'a élaborés la classe ouvrière elle-même, les formes d'organisation qu'elle s'est elle-même créées, en opposition avec les principes et les formes d'organisation de la bourgeoisie, sont donc nécessaires, non seulement parce que seuls ils peuvent préparer la société nouvelle, mais aussi parce qu'ils permettent dès aujourd'hui à la classe ouvrière de se défendre avec le plus d'efficacité possible contre la bourgeoisie. Il faut revenir dans tous les domaines aux formes traditionnelles élaborées par la classe ouvrière ; quand on fonde des Sociétés il faut revenir scrupuleusement et rigoureusement à la forme coopérative.

R. Louzon.

LA

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Le Comité national de la C.G.T. Unitaire

Quelle impression d'ensemble se dégage du Comité National que la C. G. T. U. vient de tenir, le 14 et le 15 de ce mois?

Une critique importante avait été formulée après le Congrès Confédéral de Septembre. Presque exclusivement consacré à la bataille des tendances, ce Congrès n'avait pu examiner sérieusement les grands problèmes qui se posent actuellement devant la C. G. T. U.; il n'avait pu, d'autre part, aborder le fond du débat sur l'augmentation de la cotisation confédérale. Le C. C. N. des 14-15 Décembre devait combler ces lacunes. Il devait dresser le programme revendicatif de la C. G. T. U., préparer soigneusement la campagne nationale pour l'augmentation des salaires, mettre la dernière main à la définition des tâches de la C. G. T. U. dans l'application prochaine des Assurances Sociales. Enfin, la voix des syndicats devait se faire entendre sur la nécessité d'augmenter la cotisation confédérale et d'assainir les finances de la C. G. T. U.

Nous devons dire que le C. C. N. n'a pas fait, sur ces trois grandes questions, ce que légitimement on pouvait attendre de lui. Discussion du programme revendicatif et préparation de la campagne pour l'augmentation des salaires? Par la volonté des dirigeants de la C. G. T. U., volonté exprimée dans l'exposé des deux rapporteurs, ce fut une offensive en règle contre la minorité, et ce ne fut que cela. La minorité a marqué son souci de travailler à l'élaboration du programme et à la préparation de la campagne pour l'augmentation des salaires, sa volonté de ne pas suivre, en cette occasion, les deux rapporteurs sur le terrain de la lutte des tendances. Peine perdue! « Au travers », suivant l'expression à la mode, de la discussion du premier point de l'ordre du jour, ce ne fut qu'une attaque continuelle contre nous, ce ne fut que l'expression du désir que l'on nourrit depuis le Congrès de se débarrasser à tout prix des minoritaires. La crainte des progrès de la minorité n'est pas le commencement de la sagesse pour nos dirigeants confédéraux. Elle provoque au contraire un redoublement de leur fureur. Ils ne peuvent admettre le bond en avant fait par la minorité au Congrès confédéral. Ils envisagent avec terreur la progression que nous pouvons accomplir rapidement si nous savons organiser notre effort. C'est pourquoi ils nous ont lancé dans les jambes le pétard de la scission. C'est pourquoi ils ne voient rien d'important à faire en dehors de la lutte à mener pour nous expulser de la C. G. T. U.

Cet état d'esprit a également vicié tout le débat sur l'augmentation de la cotisation. Des militants qui n'auraient pas été aveuglés par la haine des tendances (*haine*, le mot n'est pas trop gros) auraient convenu que le piteux état des finances confédérales exigeait un examen sérieux, dégagé de toutes préoccupations subalternes. Il faut augmenter la cotisation parce que les effectifs diminuent. Si la C. G. T. U. avait conservé les 525.000 adhérents qu'elle annonçait en 1926-1927, son déficit serait réduit des deux tiers. D'autre part, on va demander de payer une cotisation confédérale plus élevée à des Fédérations qui ne peuvent même pas se mettre en règle avec la C. G. T. U. sur la base de l'ancienne cotisation (1 million 200.000 francs de dettes des Fédérations envers la C. G. T. U.). Examiner froidement la situation ne fut pas le souci dominant des dirigeants confédéraux au cours du débat. Qu'allaient faire les syndicats minoritaires? L'occasion était vraiment belle pour provoquer des départs dans l'autonomie. Il deviendrait possible de prouver que les minoritaires sont des scissionnistes. Or, les représentants minoritaires ont déclaré que, battus, ils s'inclineraient. Mais comme ils réclamaient une statistique précise sur les votes des syndicats dans les Congrès ou les Comités d'Unions régionales, *cette statistique leur fut refusée*. Et l'augmentation fut votée dans des conditions qui nous permettent d'être sceptiques sur la volonté vraiment exprimée par les syndicats et en même temps alarmés des répercussions sur les effectifs à la prise des cartes de 1930.

Simonin, permanent pour les Assurances Sociales, est venu, avec tranquillité, exposer le passif effrayant de la C. G. T. U. sur cette question. Pas ou très peu de caisses primaires de constituées. Et le délai expire le 5 janvier! Pas ou très peu de groupements d'assurés spontanés de formés. Et le délai expire le 5 janvier! Une maigre fiche de consolation : la C. G. T. U. « canalisera » le mécontentement des ouvriers lors des premiers prélèvements sur les salaires. Mais quand la flamme sera tombée, cinq ou six mois après, quand les Assurances Sociales entreront dans la vie, la C. G. T. U. se trouvera impuissante devant elles. Elle pourra les maudire. Il sera trop tard pour défendre, à l'intérieur de la loi, les intérêts ouvriers et pour gérer des caisses spécifiquement ouvrières. En s'attelant résolument à la besogne, au lendemain du Congrès, Simonin pouvait encore déterminer un gros effort des syndicats, rattraper le retard dans une large mesure. Mais croyez-vous que la bataille de tendance dans la Fédération de l'Alimentation, ce n'était pas une tâche plus importante et plus urgente? Notre homme se présenta devant le C. C. N. avec le sourire et... deux sabotages sur les bras : le sabotage du travail de la C. G. T. U. dans les Assurances Sociale et le sabotage de la grève nationale des ouvriers boulangers. Avouez qu'il y avait de quoi être satisfait de soi-même!

Pas d'élan vigoureux à la campagne nationale pour l'augmentation des salaires. Une augmentation de la cotisation — remède empirique à la fonte des effectifs — votée dans des conditions telles que des militants majoritaires sont eux-mêmes très inquiets pour les effectifs de 1930. Aveu d'impuissance quasi-totale devant l'événement important pour la classe ouvrière que sera l'application des Assurances Sociales. Sans

faire « de la tendance », force est bien de constater que ce C. C. N. fut un C. C. N. négatif.

Sans les interventions minoritaires, il eût, du reste, été tout à fait vide. Les « brillants seconds » de l'état-major confédéral brillaient par leur absence; ils étaient au « plénum » de l'I. S. R. Ne restaient que des discoureurs de troisième ordre, des Claveri, des Dorel et des Simonin; seulement capables de s'animer lorsqu'il s'agit de taper sur la minorité. En dehors des attaques contre la minorité, qu'avaient-ils à dire? Qu'apportaient-ils au C. C. N.? Rien. On leur avait dit de taper sur la minorité. Ils se sont acquittés tant bien que mal de leur mission. Un point, c'est tout.

Dans la situation actuelle de nos syndicats, empoisonnés comme ils le sont par la volonté des dirigeants communistes de concentrer leurs feux contre leurs adversaires de tendance, non contre le patronat et le Pouvoir, il ne faudrait pas beaucoup de C. C. N. comme celui des 14 et 15 Décembre pour faire présager la liquéfaction, la liquidation de notre C. G. T. U.

La minorité syndicaliste fera tous ses efforts pour préserver quand même la C. G. T. U. des démolisseurs. Il est temps, il est grand temps qu'elle soit entendue, et que les syndicats unitaires de ce pays se dégagent de l'emprise mortelle du Parti Communiste pour conserver leurs forces et pour les accroître.

M. CHAMBELLAND.

P. S. — La *Vie Ouvrière* assure que j'ai menti en affirmant, dans le précédent numéro, la volonté scissionniste des dirigeants de la C. G. T. U. Les faits sont les faits. Et tout mensonge se prouve. Je demande à la *Vie Ouvrière* de donner à la fois l'énumération et la preuve de mes « mensonges » ; jusqu'à présent elle s'est bornée à affirmer : « Chambelland ment ». Ce n'est vraiment pas suffisant. Deuxième accusation, ou plutôt deuxième affirmation. J'aurais « inventé », « fabriqué » des documents. Là aussi je demande à la *Vie Ouvrière* les précisions qu'elle doit donner ; quels documents ai-je « inventés » ou « fabriqués » ? J'attends sans impatience que la *Vie Ouvrière* publie cette liste de mes « mensonges » et de mes « faux ». Espérons que je n'attendrai pas trop longtemps. — M. CH.

Contre l'abus des fonds confédéraux

Le Conseil d'Administration du Syndicat des membres de l'Enseignement laïque de l'Indre, réuni le 12 décembre à la Bourse du Travail de Châteauroux,

Considérant que le quotidien communiste « l'Humanité », s'il combat la classe bourgeoise, tire aussi à boulets rouges sur tous les militants minoritaires de la C. G. T. U., qui n'approuvent pas, selon leur droit absolu, la ligne que suivent les dirigeants unitaires inspirés par le Parti communiste,

Qu'il contribue puissamment, par les insultes qu'il déverse à jet continu contre les militants unitaires n'appartenant pas au Parti, à rendre impossible la bonne harmonie qui devrait régner, malgré les luttes nécessaires de tendances, entre tous les éléments de la C. G. T. U.,

Considérant, en outre, qu'il s'emploie de toutes ses forces à empêcher la reconstitution de l'unité ouvrière telle qu'elle était comprise jusqu'au Congrès de Bordeaux et qu'ainsi il rend le plus grand service à la classe bourgeoise qui a intérêt à avoir devant elle une classe ouvrière divisée,

Considérant, d'autre part, que les finances confédérales sont en si piteux état qu'il est question d'augmenter la cotisation confédérale à partir du 1er janvier 1930,

Proteste contre le versement de 10.000 fr. opéré par le Bureau de la C. G. T. U. au profit de la caisse de « l'Humanité ».

Dans la 16e U. R. (Brest) le bureau est mis en minorité

Le Comité général de la 16e U. R., réuni le 8 décembre à Brest, a examiné le rapport d'activité du Bureau régional et les questions soumises au C. C. N.

Sur le premier point, une discussion serrée eut lieu. Grève des normaliens de Quimper, grève de Concarneau, etc., furent l'objet de nombreuses interventions. Maintes fois, le permanent régional, Kerdraon, a répété : « Je dois rendre compte d'abord à mon parti. » Chaque fois, les délégués minoritaires ont affirmé leur volonté de lutter contre le syndicalisme de secte, pour l'indépendance du mouvement syndical.

Au vote, les délégués des Unions locales et des syndicats régionaux se sont prononcés :

2 pour le rapport d'activité de l'U. R.
1 pour avec réserves.
4 contre.

Le bureau est donc mis en minorité.

Il est tout entier démissionnaire.

⁂

Il m'est apparu qu'un fort malaise règne dans beaucoup de syndicats de la région. La nouvelle tactique de la C. G. T. U. ne fera que l'accroître.

Les majoritaires essaient par des mensonges (les soi-disant 40 années de paix sociale ; les militants minoritaires sont des réformistes, des francs-maçons...) de dresser les travailleurs contre nous. Ils ne réussissent qu'à embrouiller la situation, à dégoûter les syndiqués de l'organisation.

Nos militants majoritaires feraient bien mieux de s'alarmer devant l'état actuel des choses que de semer la calomnie contre leurs adversaires de tendances.

Ça ne leur dit rien de voir qu'à Brest même, l'Union locale ne fonctionne pas ?

Qu'à Concarneau 2 ou 3 syndicats sur 5 sont disparus ou en voie de disparaître ?

Qu'au meeting de Brest pour le 12e anniversaire de la Révolution bolchevique, contre la répression et le complot, Dadot parla devant 30 auditeurs ?

Que sur 36.000 timbres distribués, 26.000 ont été pris par les travailleurs l'Etat et des services publics ? 10.000 seulement par les travailleurs de l'industrie privée ?

Qu'à Douarnenez, la ville communiste, le Syndicat des marins-pêcheurs ne compte qu'une vingtaine de membres ?

Appelez cela, si vous le voulez, *radicalisation des masses*. Je constate, quant à moi, que ce n'est pas précisément à la *syndicalisation des masses* que nous assistons. Votre tactique est une machine à faire le vide, à semer le découragement.

Puissent les travailleurs s'en apercevoir à temps et vous le dire franchement.

Jean CORNEC.

Les dockers de Dunkerque restent à la C. G. T. U.

Réunis en Assemblée générale, le 20 décembre, les dockers de Dunkerque ont, après une intervention d'Engler, décidé d'appliquer l'augmentation de la cotisation décidée par le C. C. N. Il n'est donc nullement question de départ dans l'autonomie. Les dockers de Dunkerque restent à la C. G. T. U. Les dirigeants scissionnistes en seront pour leurs frais de tracts provocateurs.

FAITS & DOCUMENTS

Les Faits de la quinzaine

LUNDI 25 NOVEMBRE. — Incidents à la grève des métallurgistes de Guise.

— *U. R. S. S.* — Boukharine, Tomsky et Rykov « reconnaissent leurs erreurs ».

MARDI 26. — *Chine.* — L'offensive de l'armée rouge se développe.

— *Belgique.* — Démission du Cabinet Jaspar à propos du conflit linguistique.

MERCREDI 27. — Les grévistes des Chantiers de la Loire, à St-Nazaire, décident, à l'unanimité, la reprise du travail.

JEUDI 28. — *Chine.* — Le gouvernement de Moukden capitule et accepte les conditions de l'U. R. S. S. pour mettre fin au conflit de l'Est-Chinois.

VENDREDI 29. — A la Chambre, interpellations sur le rôle de la police dans l'affaire Almazian.

— L'assemblée du syndicat unitaire des T. C. R. P. élit un bureau minoritaire.

— *Bulgarie.* — Interrogatoire des accusés du procès des 52.

SAMEDI 30. — Deux vieilles maisons s'écroulent à Marseille. Plusieurs morts.

— *Allemagne.* — Congrès de l'Opposition syndicale.

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE. — Manifestation socialiste à Champigny pour le rapprochement franco-allemand. — Contre-manifestation communiste.

LUNDI 2. — La Chambre vote le budget du travail.

MARDI 3. — Note des Puissances à propos du conflit russo-chinois.

— Discours d'Herriot sur l'Ecole Unique.

MERCREDI 4. — Réponse de l'U. R. S. S. à la note des Puissances.

— A Guise, arrestation de Mayer, président du Comité de grève.

JEUDI 5. — Eugène Merle et Ruff sont condamnés pour chantage dans l'affaire Hanau.

VENDREDI 6. — Charges policières à la grève des mineurs de Champagne.

Grèce. — Grève générale des tramways et autobus d'Athènes.

SAMEDI 7. — *Pologne.* — Démission du Cabinet.

DIMANCHE 8. — Le gouvernement n'obtient qu'une majorité très réduite contre l'augmentation des salaires des cantonniers.

LUNDI 9. — La Chambre vote le budget des Travaux publics.

La déclaration du « Cri du Peuple »

Le 4 décembre paraissait le premier numéro du « Cri du Peuple », hebdomadaire syndicaliste-révolutionnaire publié sous le contrôle du Comité pour l'indépendance du syndicalisme. En tête de ce premier numéro figurait, sous la signature du dit Comité, une « Déclaration » que nous tenons à reproduire intégralement :

Voici le *Cri du Peuple*. Il sera l'organe, en France, des syndicalistes qui entendent que notre Confédération Générale du Travail, constituée en 1921, reste fidèle à son destin unitaire.

Camarades syndicalistes unitaires, l'heure est grave !

La liaison intime du Parti communiste et de la C.G.T.U. qui, depuis le Congrès de Bordeaux, s'est accentuée progressivement, a produit, hélas ! les ravages qu'il était facile de prévoir.

La gymnastique d'agitation superficielle et aussi, et surtout, l'identification absolue des deux organisations, qui a eu pour résultat d'introduire dans les syndicats les querelles intérieures du Parti, ont eu comme conséqence l'affaiblissement de notre C.G.T.U.

Ce mal, loin de diminuer, va aller en s'aggravant.

Il faut que cela cesse!

Mais le Parti communiste n'entend pas limiter les dégâts ; il a, en trompant les syndicats au dernier Congrès confédéral, fait introduire dans la Charte de la C.G.T.U. qu'il était, lui Parti, « la fraction dirigeante » du mouvement ouvrier. Par voie de conséquence, il tente de briser aujourd'hui tous ceux qui, dans les syndicats, les unions et les fédérations, l'empêchent d'assurer sa complète domination.

Le Cri du Peuple *lance un cri d'alarme!*

Il est clair que la direction de l'un ne peut aboutir qu'à la subordination de l'autre, et que cette situation ne sera profitable ni à la C.G.T.U. ni au Parti communiste lui-même.

La C.G.T.U. sera unitaire ou elle sera communiste; elle ne peut être les deux à la fois.

Les syndicalistes révolutionnaires, les communistes, les réformistes, les militants venant de toutes les écoles et de tous les horizons doivent y avoir leur place et pouvoir y défendre leur point de vue sans être traînés dans la boue et sans subir la direction d'un Parti qui n'est pas toujours le leur.

Sans ces conditions indispensables, la C.G.T.U., devenue organisation de secte, où seuls les communistes occuperont les postes responsables, continuera à voir s'éloigner d'elle les masses ouvrières non gagnées à la conception du Parti communiste.

Nous avons été contre la C.G.T.R. que voulaient constituer Pierre Besnard et les anarchos-syndicalistes en 1921.

Nous sommes contre la C.G.T. communiste que l'on veut nous imposer aujourd'hui.

Nous étions hier, nous sommes aujourd'hui, nous resterons demain des syndicalistes unitaires qui veulent une Confédération Générale du Travail où tous les courants ouvriers doivent collaborer dans la plus grande harmonie, sur le terrain de la lutte des classes.

Le *Cri du Peuple*, animé et dirigé par des militants syndicalistes révolutionnaires, ayant entre eux quelques différences de conceptions idéologiques, mais unis pour redresser notre mouvement syndical en péril, ouvre ses colonnes à tous les courants du mouvement syndical unitaire. Il sera l'image de ce que nous voulons faire de notre C.G.T.U., l'expression la plus complète de toutes les opinions du syndicalisme lutte de classes.

Le *Cri du Peuple* veut être et sera un journal honnête au sens vrai du mot. Pas de bluff ! Pas de mensonge ! Le combat large et franc au grand jour.

Nous voulons rétablir au sein de la classe ouvrière de ce pays, depuis longtemps envoûtée par des formules toutes faites, l'esprit critique sans lequel on ne peut faire quelque chose de durable.

A bas la mécanisation de la pensée !

Assez des journaux où la « ligne » remplace la pensée !

Le monolithisme, voilà l'ennemi !

Les ouvriers ne doivent pas continuer à n'entendre qu'un son de cloche, car ceci aboutirait infailliblement à une dégénérescence intellectuelle qui pourrait aussi bien servir un Bonaparte qu'un Lénine.

La plate-forme générale du *Cri du Peuple*, qui doit rallier tout ce qui reste de sain et de clairvoyant dans notre mouvement, est :

L'indépendance du mouvement syndical.

Cette indépendance ne peut exister sans la complète liberté d'expression de la pensée ouvrière, ce qui n'exclut nullement la discipline dans l'action.

Les ouvriers de France ont besoin d'entendre autre chose que la voix des astronomes sociaux-officiels qui obtiennent infailliblement la pluie chaque fois qu'ils annoncent le soleil.

Pour une cure de vérité, d'honnêteté, de bon sens, contre le bourrage de crânes des journaux ouvriers où tous les rédacteurs pensent et écrivent en série! Pour que notre centrale syndicale révolutionnaire se développe au lieu de se stériliser!

Pour que notre mouvement redevienne libre et soit réellement unitaire ! Pour abattre le capitalisme, non point par le bluff, mais par l'action directe des masses devenues confiantes !

Travailleurs unitaires, faites lire autour de vous le *Cri du Peuple;* abonnez-vous, faites abonner vos amis, c'est le seul moyen pour qu'il vive.

Le sort de notre C.G.T.U. est entre vos mains ; il faut l'arracher aux politiciens maladroits qui la mènent à sa perte.

Il faut la rendre habitable pour tous, redonner con-

fiance au prolétariat désabusé, rétablir la liberté de discussion et l'esprit critique.

C'est seulement dans ces conditions que notre C.G.T.U., à laquelle nous restons fermement attachés, se déterminant elle-même, pratiquant librement des accords circonstanciels avec toutes les organisations révolutionnaires se plaçant sur le terrain de la lutte des classes toutes les fois que l'intérêt du prolétariat le commandera, pourra s'orienter vers l'accomplissement de sa mission historique : la suppression du patronat et du salariat et l'établissement d'une société où l'égalité sera mère de la liberté et de la fraternité.

Une résolution de la Fédération Unitaire des Cheminots

A l'occasion du Conseil fédéral des 8 et 9 novembre, les majoritaires de la Fédération Unitaire des Cheminots ont voté une résolution d'orientation qui, au point de vue de la discipline, ressemble étrangement aux résolutions que prenaient, contre nous, avant la scission, les chefs réformistes de la C. G. T. Il est hors de doute que cette résolution vise nos camarades de l'Union-Etat, coupables de revendiquer l'indépendance du syndicalisme.

Le Conseil Fédéral, après discussion sur la situation morale et le rapport d'activité présenté par le Bureau Fédéral, approuve le travail effectué et, en particulier, la ligne d'orientation syndicale déterminée par le 12e Congrès Fédéral et confirmée par le 5e Congrès Confédéral.

Il s'affirme en complet accord avec les mots d'ordre lancés par la majorité de la Commission Exécutive pour la journée du Premier Août. Enregistre les résultats obtenus, lesquels démontrent un réveil sérieux de l'esprit combatif des cheminots qu'il est indispensable de développer et diriger vers la lutte directe contre le patronat et la bourgeoisie.

Il confirme les décisions adoptées au 12e Congrès Fédéral d'étendre le rayonnement de la Fédération non seulement au personnel assujetti au statut, mais aussi à tous les auxiliaires ou temporaires dépendant des Compagnies, des entreprises concessionnaires ou les Sociétés filiales de Transports automobiles.

Il indique que l'appareil de direction de la Fédération (Bureau Fédéral et Bureau Elargi) devra diriger effectivement les différentes délégations auprès des directions de réseau, du Comité de Direction et du Conseil supérieur des Chemins de fer, et obtenir de ces délégations, dans le cadre d'une discipline absolue, le maintien de la ligne syndicale déterminée par la majorité lors des Congrès Fédéral et Confédéral.

Il précise que les Sections Fédérales et les Secteurs sont des organismes d'application des décisions adoptées par les Congrès ou Conseils Fédéraux, qu'ils ne peuvent rompre avec la discipline générale déterminée par ces Congrès ou Conseils Fédéraux, soit par l'autonomie de leur direction syndicale, soit par leurs journaux.

Le Conseil Fédéral stipule qu'en présence de pareils actes d'indiscipline, il appartient au Bureau Fédéral de prendre toute décision utile pour rappeler ces Sections Fédérales ou Secteurs au respect des décisions prises par la majorité, quitte à intervenir en n'importe quelle circonstance dans la vie administrative de ces organismes et à redresser la ligne fausse des publications qu'ils peuvent diriger.

Il se déclare, en outre, partisan de la lutte à fond contre l'opportunisme et le réformisme à l'intérieur de la Fédération, considérant qu'une telle conception de l'action syndicale est une entrave aux nécessités de la bataille à mener contre la bourgeoisie, aussi bien sur le terrain des revendications immédiates que contre la répression gouvernementale et patronale.

Le Conseil Fédéral précise que, devant les perspectives découlant de la situation économique et politique, il est indispensable de lier plus étroitement les efforts des deux seules organisations révolutionnaires, C.G.T.U. et Parti Communiste. En conséquence, il se déclare en plein accord avec la résolution votée au 5e Congrès de la C.G.T.U., reconnaissant le rôle dirigeant du Parti Communiste dans le mouvement ouvrier.

ENTRE NOUS

DIX JOURS DE RETARD

Nous finissons drôlement l'année, à la R. P. Alors que nous étions parvenus à paraître presque de façon régulière, avec deux ou trois jours de retard seulement, alors que nous nous promettions de rattraper définitivement notre retard, de paraître désormais à l'heure militaire, nous voilà sur les bras v. numéro du 15 décembre qui n'arrivera que le 25 chez nos abonnés. Pour une belle fin d'année, c'est une belle fin d'année !

Avouons que nous cons honte de nous présenter devant nos camarades avec un tel retard. Donnons-leur tout de suite nos e. lications.

Depuis le Congr. confédéral, Chambelland est accablé par les multiple tâches qu'impose la lutte minoritaire au sein de la C. G. T. U. Au moment où il fallait préparer le numéro, il se trouvait à Tourcoing. Le numéro devait sortir le 15, mais, à peine rentré de Tourcoing, Chambelland devait participer, comme membre de la C. E. Confédérale, au C. C. N. des 14 et 15 décembre. Après le C. C. N., il lui fallut aider à la « cuisine » du numéro 3 du Cri du Peuple. *Ensuite, jeudi dernier, un meeting était organisé à Sotteville, où il devait parler en compagnie de Deveaux. D'autre part, Monatte se trouvait immobilisé par suite d'une entorse, et ne pouvait se charger du numéro. Telles sont les circonstances diverses qui ont provoqué notre retard de dix jours.*

Rassurons nos amis en leur indiquant qu'à la prochaine réunion du « Noyau », nous prendrons les mesures indispensables pour qu'un tel retard ne se renouvelle pas. Nous pensons même sortir à l'heure le premier numéro de la sixième année de la R. P.

Car la R. P. entre dans sa sixième année!

RENOUVELEZ ! RENOUVELEZ !

Décembre, grosse échéance d'abonnements. Les camarades intéressés sont prévenus par lettre affranchie à 0 fr. 50, qui leur arrivera avec ce numéro. Nous les prions de renouveler rapidement, afin d'assurer la vie régulière de la revue. En même temps, nous leur demandons deux choses :

1° De nous envoyer des « adresses » d'abonnés possibles au moyen de la liste qu'ils recevront. (Nos listes de « possibles » pour les numéros 89-90, nous ont donné 17 abonnés sur 73 adresses, proportion 23 %.)

2° De joindre à leur réabonnement leur obole pour l'édition de notre table des matières 1929 qui sera jointe au numéro du 1er janvier.

Les camarades dont l'abonnement s'est terminé en novembre sont priés de renouveler avant les premiers jours de janvier pour éviter la présentation d'une quittance par la poste.

LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Paris, 1 ; *Seine*, 2 ; *Seine-et-Oise*, 1 ; *Algérie*, 1 ; *Alpes-Maritimes*, 2 ; *Bouches-du-Rhône*, 2 ; *Finistère*, 1 ; *Loire*, 1 ; *Var*, 1 ; *U.R.S.S.*, 4. — *Total* : 16 abonnements nouveaux.

LES SOUSCRIPTIONS DE LA QUINZAINE

Anonyme (Seine), 10 ; *Le Béchec (Seine-et-Oise)*, 5 ; *R. Lafon (Basses-Pyrénées)*, 10 ; *Blondiaux (Paris)*, 10 ; *Monin (Rhône)*, 10 ; *Coder (Paris)*, 2 ; *Yven (Finistère)*, 10 ; *Le Menn (Finistère)*, 10 ; *Collecte au Conseil du Syndicat des Instituteurs de la Loire, versé par Thévenon*, 165 ; *L. Pierrot (Paris)*, 5,50 ; *M. Alexandre (Seine-et-Oise)*, 50 ; *Pandraud (Haute-Loire)*, 5 ; *Jacquet (Rhône)*, 10 ; *A. Garnery (Paris)*, 25 ; *Blucher (Eure)*, 3 ; *Bonnaud (Maine-et-Loire)*, 2,50. — *Total* : 333 *francs*.

Le Gérant : M. CHAMBELLAND.
Impr. LABOR 8, Bd de Vaugirard, Paris-XVe

A lire et faire circuler :

FÉLICIEN CHALLAYE

UN ASPIRANT DICTATEUR:

André Tardieu

« ... Un des obstacles que M. André Tardieu rencontre, c'est, en un certain nombre d'esprits, le souvenir de son passé. En dépit de la facilité avec laquelle s'oublient les pires scandales, l'individu ne peut se délivrer de l'auréole de mépris qui entoure sa face.

« Contribuons à la lutte contre la menace de dictature en rappelant, à l'aide de quelques textes incontestables, la carrière de cet homme, et, d'abord, les deux affaires auxquelles son nom reste indissolublement uni, l'affaire de l'Homs-Bagdad et celle de la N'Goko-Sangha. »

Félicien CHALLAYE.

Une brochure : *cinquante centimes*

Editions de la « Révolution Prolétarienne »
54, rue du Château-d'Eau, **PARIS** (10e)

Tous les Mercredis

Le Cri du Peuple

Hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire

publié sous le contrôle du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme

Rédaction et Administration : 123, rue Montmartre, Paris (2e)

Le numéro : 50 centimes

Abonnements : 6 mois, 10 fr. — 1 an, 20 fr. — Chèque postal : René Deveaux 525-67 PARIS

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME N° 1

Lire et faire circuler :

Maurice CHAMBELLAND

Vers un nouveau Congrès d'Amiens

(Discours au Ve Congrès de la C.G.T.U.)

Introduction de Pierre MONATTE

Une brochure de 32 pages ..... 0 fr. 75

Les 100 exemplaires : 60 francs

DISCUSSION ET POLEMIQUE N° 3

IL FAUT LIRE :

Les Problèmes de la Révolution Prolétarienne

PAR FERNAND LORIOT

(Cette étude, qui ouvre la discussion sur des questions trop longtemps laissées dans l'ombre, doit être entre les mains de tous les militants)

Une brochure de 72 pages : 3 francs;

10 exemplaires : 20 francs